

**Le journal
d'Arlette
Laguiller**

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte
ouvrière
UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2259 - 18 novembre 2011 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

Grèce, Italie, France...

**Le capital
impose sa
dictature**

19.86	37.52	17.12
38.75	17.02	42.15
17.47	40.86	27.09
42.45	26.07	22.47
27.15	21.71	23.37
22.59	22.74	391.66
23.97	377.43	95.61
391.70	93.96	25.22
95.67	24.74	
25.32		



PSA Peugeot-Citroën

**6 800 emplois supprimés
pour le profit**



SOMMAIRE

Leur société

- p. 4 ■ Le plan d'attaque du patronat pour 2012
 ■ À bas le secret des affaires !
 ■ Urssaf : les patrons responsables du déficit
- p. 5 ■ Sarkozy et la « fraude sociale » : la chasse aux pauvres continue
 ■ Les arrêts maladie en ligne de mire
 ■ Pas de crise dans le luxe
- p. 6 ■ Cité scolaire Balzac Paris
 ■ Collège Jean-Rostand - Trélaté
 ■ La santé scolaire cadet des soucis du gouvernement
- p. 7 ■ Accord écologistes-Parti socialiste
 ■ 11 novembre
 ■ Taxe sur les hôtels de luxe
 ■ Consultations chez les spécialistes, des mois d'attente
- p. 16 ■ Budget de l'outre-mer
 ■ Indemnités parlementaires

Dans le monde

- p. 8/9 ■ Italie : après Berlusconi, Mario Monti
 ■ Grèce : nouveau gouvernement, poursuite de l'austérité
 ■ Tunisie : après les élections à l'Assemblée constituante
 ■ Thaïlande : inondation, les quartiers pauvres sacrifiés
- p. 10 ■ Prix alimentaires et famine
 ■ Madagascar, les maladies reviennent
 ■ États-Unis : l'exécution de Hank Skinner suspendue

Dans les entreprises

- p. 11 ■ SNCF RER ligne C
 ■ SNCF Paris Austerlitz : grève des pompiers
 ■ SODIMECAL-Plancy-l'Abbaye
 ■ EDF : risque de coupure cet hiver
- p. 12 ■ Pôle emploi : la grève du 14 novembre
 ■ Net Eclair- Aéroport de Roissy
- p. 13 ■ Groupe PSA-Peugeot Citroën : suppressions d'emplois et colère des travailleurs
- p. 14 ■ Hôtel-Dieu de Paris
 ■ Green Sofa-Dunkerque
 ■ Novalis-Bâle
 ■ Incident gazier à Paris
 ■ Hausse du SMIC : hausse Minimum Infiniment Court
- p. 15 ■ Novembre 1831 : la révolte des canuts
 ■ Procès AZF - Toulouse
 ■ France Telecom - Lyon
 ■ Condamnation aggravée d'un syndicaliste

CERCLE LÉON TROTSKY

Le prochain Cercle Léon Trotsky aura pour thème :

**Afghanistan, Pakistan :
toute une région
déstabilisée par l'impérialisme**

**Vendredi 18 novembre à
20 h 30**

Espace Paris-Est Montreuil

128, rue de Paris

Montreuil (Seine-Saint-Denis)
Métro : Robespierre (ligne 9)
Participation aux frais : 3 euros

• Affaire de Tarnac

Encore le manque de formation des policiers ?

Une information judiciaire vient d'être ouverte pour faux et usage de faux en écriture publique, accusant la police antiterroriste d'avoir rédigé un procès-verbal mensonger incriminant Julien Coupat et ses amis du « groupe de Tarnac » dans le sabotage d'une ligne de TGV, en novembre 2008.

Quelques jours après qu'un morceau de ferraille eut été lancé sur un câble électrique

alimentant la ligne de TGV, la police arrêtait une dizaine de personnes, les accusant d'association de malfaiteurs en vue d'une entreprise terroriste. Rien que ça ! Michèle Alliot-Marie, alors ministre de l'Intérieur, s'était félicitée des résultats obtenus par les policiers qui avaient mis la main sur un groupe « anarcho-autonome » qui, à l'en croire, aurait menacé la sécurité de l'État depuis leur épicerie du village de Tarnac.

Relevant les incohérences

du procès-verbal, les avocats du groupe de Tarnac mirent en cause sa véracité. Une reconstitution des faits à partir des témoignages des policiers qui suivaient depuis plusieurs mois Julien Coupat et sa compagne montra, entre autres affabulations, qu'ils auraient dû rouler à 160 km/h en pleine nuit sur des petites routes de campagne pour s'en tenir à la chronologie établie par la police.

Julien Coupat et Yldune Levy ont effectué six mois

de prison, tous les membres du groupe ont fait l'objet de brimades administratives et ils risquent toujours la cour d'assises, à cause d'un dossier bidonné dans le but de faire valoir l'efficacité de la police et la détermination d'une ministre. Efficaces pour flairer des terroristes là où il n'y a qu'un groupe de copains, leur efficacité n'est pas allée jusqu'à savoir boucler un dossier cohérent.

Marianne LAMIRAL

Fêtes de Lutte Ouvrière

Bordeaux

**Samedi
19 novembre
de 11 h 30 à 19 h**

Salle Son-Tay
47, rue de Son-Tay
(derrière la gare Saint-Jean)

Compiègne

**Samedi
19 novembre
à partir de 18 h**

Salle des fêtes,
rue
de la République
Margny-lès-Compiègne



Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : **Association de financement du parti Lutte Ouvrière**

en les envoyant à l'adresse suivante :
LUTTE OUVRIÈRE BP 233
75865 PARIS CEDEX 18

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

**Lutte Ouvrière
l'hebdomadaire**

www.lutte-ouvriere-journal.org

**Lutte Ouvrière
multimédia
(télé, radio, CLT)**

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

**Lutte Ouvrière
audio**

(version parlée de nos textes)
www.lutte-ouvriere-audio.org

**La lettre d'information
hebdomadaire par e-mail**

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

Avec ou sans décorum parlementaire, le règne du grand capital

À peine le deuxième plan d'austérité de Fillon est-il annoncé que des informations distillées d'en haut font état de la préparation d'un troisième plan ! À ce qu'il paraît, les marchés financiers, c'est-à-dire les grandes banques et derrière elles le grand patronat, ont trouvé le plan d'austérité Fillon pas assez dur. Il serait question, pêle-mêle, d'une nouvelle augmentation de la TVA, de l'instauration d'un délai de carence pour le paiement des arrêts maladie des salariés de la fonction publique, de l'augmentation de la CSG pour les retraités.

Après avoir enfoncé dans la misère les classes populaires grecques, espagnoles et portugaises, la spéculation se déchaîne contre l'Italie et commence à loucher vers la France. Partout, la dette faite pour aider les banquiers et la classe capitaliste sert de prétexte pour faire reculer les salaires et les retraites, pour rendre plus difficile encore la vie des chômeurs, pour revenir sur les quelques protections sociales accordées aux salariés dans le passé.

Les prêts aux gouvernements et la spéculation sur la dette des États constituent un des principaux moyens de placements profitables pour les grands capitaux, en cette période de crise où leurs possesseurs se méfient de l'avenir et refusent d'investir dans la production. Mais c'est aussi une arme dont se servent les possédants pour racketter les classes laborieuses.

Les capitalistes et leurs serviteurs politiques savent que les plans d'austérité, en vidant encore plus les poches de la majorité de la population, diminuent encore plus sa capacité de consommation et aggravent la crise. Ils le savent, et pourtant ils le font quand même. «Après nous, le déluge» : derrière les marionnettes impuissantes à la tête des États, c'est toute la classe dominante qui témoigne de son irresponsabilité non seulement à l'égard de la société mais même à l'égard de sa propre économie.

Les soubresauts des «marchés financiers», c'est-à-dire la volonté de la grande bourgeoisie, ont fait tomber Berlusconi en Italie, comme est tombé le gouvernement du «socialiste» Papandréou en Grèce. À leur place, on a désigné directement des banquiers. En Grèce, un homme qui a été vice-président de la Banque centrale européenne. En Italie, un homme qui a été un des principaux représentants en Europe de la banque Goldman Sachs, surnommée

à juste raison «la pieuvre», une des principales responsables des deux crises financières, celle de 2008 et celle de 2011.

La substitution de financiers aux dirigeants politiques élus fait pousser des hauts cris à une partie de la gauche réformatrice, qui parle d'un déni de démocratie. Oui, la dictature du capital financier apparaît là sans fard ! Mais rappelons que Papandréou, bel et bien élu et, de plus, prétendument socialiste, a été tout aussi servile vis-à-vis du capital financier que Berlusconi, ou que le seront les banquiers arrivés au pouvoir dans les deux pays.

Aussi serviles que l'est Sarkozy aujourd'hui, ou que le sera aussi Hollande s'il est élu car, même encore dans l'opposition, il reprend à son compte la politique de rigueur et répète que le remboursement de la dette est une obligation.

Alors sachons-le : quelle que soit l'étiquette du gouvernement, il sera au service du grand patronat et des banquiers. Nous n'avons rien à attendre d'un changement à la tête de l'État. Pour protéger nos emplois et le pouvoir d'achat de nos salaires, nous ne pouvons compter que sur notre propre force, et rien d'autre. Cette force, en réalité nous l'avons, car toute la richesse sociale, y compris les sommes extravagantes qui partent dans la spéculation, résulte de notre travail et de notre exploitation.

Nous aurons à mettre en marche notre force collective, notre capacité à peser par les grèves et les manifestations sur la classe possédante et ses larbins politiques, même si la majorité de notre classe sociale n'est pas encore convaincue de cette nécessité. Si nous ne voulons pas être poussés vers la soupe populaire, nous aurons à imposer l'interdiction des licenciements et la répartition du travail entre tous sans diminution de salaire, afin de préserver notre emploi. Nous aurons à imposer l'augmentation conséquente des salaires et des pensions de retraite, et la protection de leur pouvoir d'achat par l'indexation sur les hausses de prix.

Et, bien au-delà de ces deux exigences vitales immédiates, nous, les travailleurs, nous sommes les seuls en situation de contester le règne de la finance sur le monde. La grande bourgeoisie mène la société à la ruine. Lui ôter sa mainmise sur les usines, les banques, sur les richesses et les moyens de les produire, est le seul avenir viable.

Un système qui va infailliblement vers le précipice

Communiqué de Nathalie Arthaud

Malgré l'annonce du départ de Berlusconi, censée apaiser la crise italienne, les Bourses mondiales plongent de nouveau. La démission du bouffon d'extrême droite qui gouvernait l'Italie ne règle évidemment rien au fait que le pays est, après la Grèce, la nouvelle proie des spéculateurs, et qu'il

se rapproche à grands pas d'une situation de cessation de paiement.

Les financiers qui prêtent de l'argent à l'Italie à des taux de plus en plus usuraires – un nouveau record des taux d'intérêt de la dette italienne est battu chaque jour – rendent la situation intenable : pour

rembourser sa dette, l'État doit emprunter chaque jour à des taux supérieurs à ceux de la veille.

Parmi les dirigeants européens, tout le monde sait qu'une faillite de l'Italie aurait des conséquences incalculables sur le système économique mondial... et tout le

monde laisse les requins qui spéculent sur les dettes souveraines – parmi lesquels, au premier chef, les grandes banques françaises – agir à leur guise.

Dans ce système capitaliste dément, ce sont les banquiers, les spéculateurs, les grands industriels qui ont le vrai pouvoir. Et les pantins qui font

semblant de gouverner, parce qu'il n'est pas question pour eux d'empêcher les capitalistes de nuire, n'ont d'autre choix que de les regarder entraîner toute la société vers la catastrophe.

Nathalie Arthaud
Jeudi 10 novembre

• Le plan d'attaque du patronat pour 2012

Préparer la riposte

L'Association française des entreprises privées, l'Afep, vient d'envoyer ses desiderata pour 2012 aux candidats à l'élection présidentielle. Cette association regroupe la plupart des grandes entreprises du pays, près d'une centaine, dont 37 entreprises du CAC 40, et les filiales françaises de grands groupes étrangers comme Nestlé, IBM, Siemens, ou Philips.

Elle est représentative du grand patronat et c'est un lobby très puissant qui veille à ce que les lois soient conformes aux intérêts de ses membres, n'hésitant pas à proposer de nouvelles rédactions à celles qui ne lui conviennent pas.

Le programme envoyé aux candidats constitue une véritable déclaration de guerre au monde du travail. Ces grandes

entreprises qui ne savent plus quoi faire de leur argent, qui n'investissent pas dans la production mais qui spéculent à tout va, ne veulent plus payer de cotisations sociales... sous prétexte d'améliorer leur compétitivité! Elles proposent de réduire de deux à trois milliards d'euros le coût de l'assurance chômage, de remplacer la plus grande partie, voire

tout ce qu'elles payent encore comme cotisations sociales par une augmentation de la TVA. L'Afep a calculé que la TVA à 21 % permettrait de baisser les cotisations sociales de 13 milliards d'euros. Pour exonérer les patrons, il faudrait donc augmenter encore cet impôt particulièrement injuste, qui s'applique uniformément et pèse en réalité beaucoup plus sur les petits budgets que sur les hauts revenus.

Mais ce n'est pas tout. L'Afep veut « définir de nouvelles normes de durée du travail », c'est-à-dire allonger encore les horaires et les rendre encore

plus flexibles. Elle veut aussi simplifier les procédures pour les licenciements collectifs et que les entreprises s'occupent de la formation professionnelle. Bref, il s'agit de démanteler tout ce qui reste encore des quelques protections que les travailleurs ont réussi à arracher dans le passé.

Enfin l'Afep réclame un allègement de l'impôt sur les sociétés, cet impôt dont les grandes entreprises se sont déjà en grande partie exonérées.

Le Medef de son côté propose « un nouveau pacte social et fiscal pour la France », assorti d'une augmentation de la TVA

et de la CSG pour supprimer une partie des cotisations sociales. Le Medef propose de ponctionner par ce biais au minimum 30 milliards sur la population, et jusqu'à 70 milliards en augmentant la CSG de deux points et en portant la TVA à 25 %!

Ainsi le patronat est en ordre de bataille pour imposer ses exigences. Il faut que face à lui les travailleurs aient leur propre programme et se préparent à l'imposer, pour protéger les emplois, les salaires, leurs conditions de travail et leurs conditions de vie.

Dominique CHABLIS

• Projet de loi contre « l'espionnage industriel » À bas le secret des affaires !



Journaldu.net.com

Le gouvernement vient de mettre sur le feu un projet de loi destiné à créer un « délit de divulgation d'informations protégées ». En clair, il s'agit de renforcer encore le secret des affaires, de tout ce qui se décide au niveau de la direction d'une entreprise.

Aujourd'hui, sous prétexte de lutte contre la concurrence, l'interdiction faite aux Comités d'entreprise, aux cadres, aux salariés d'une entreprise, de divulguer des informations considérées par la direction comme confidentielles à l'extérieur, existe déjà. On a même vu, au début de l'année, des cadres de Renault licenciés à la suite d'une rocambolesque affaire d'espionnage industriel, accusation qui s'est révélée fautive.

Aux yeux du député UMP Bernard Carayon, par ailleurs avocat d'affaires, les lois actuelles destinées à protéger les

affaires des directions d'entreprise ne suffisent pas. Il souhaiterait que l'interdiction en question soit durcie et assortie de sanctions pouvant aller jusqu'à un an de prison et 15 000 euros d'amende.

Comme si les industriels et les banquiers n'étaient pas assez protégés ! Ils préparent des années à l'avance et dans la plus grande discrétion leurs stratégies d'entreprise, comme ils disent, aux dépens de l'emploi des salariés et au bout du compte de leur avenir. C'est ainsi que Peugeot-Citroën a planifié la suppression de milliers d'emplois des années avant que la CGT de l'entreprise ne l'apprenne par hasard et puisse rendre publique cette information.

À tous ces patrons et aux députés et politiciens à leur service, il faut imposer au contraire la suppression du secret des affaires. Dans une entreprise, ceux qui y travaillent, qui la font fonctionner,

qui contribuent à son enrichissement, devraient avoir le droit de tout en connaître et de rendre public sans entrave ce qu'ils savent : quels sont les projets, les coûts des fournitures, les salaires de tous, les investissements nécessaires, etc. Tout devrait être porté à la connaissance de tous, des salariés comme de la population concernée par la production.

Le secret n'est nécessaire qu'à ceux qui préparent de sales coups aux dépens des salariés, aux dépens de l'environnement parfois et contre les intérêts de la collectivité. Si les industriels comme les banquiers ont des choses à cacher et des secrets à préserver, c'est la façon dont ils exploitent de façon éhontée la classe laborieuse et dont ils mènent l'économie et toute la société à la catastrophe. Les travailleurs et la population ont tout à gagner à la levée du secret industriel, commercial et financier.

Lucienne PLAIN

• Exonérations de cotisations

Les patrons responsables du déficit

D'après un bilan établi par l'Acoss (Agence centrale des organismes de Sécurité sociale), en 2010 le montant des exonérations de cotisations sociales du régime général a représenté 29,9 milliards d'euros soit 10 % du total des cotisations dues aux Urssaf chargées de les collecter.

L'essentiel de ces exonérations, 27,7 milliards d'euros, concerne les cotisations patronales. Pour les patrons, cela représente une réduction de 20 % de ces cotisations. Le reste est lié à des mesures d'exonération diverses, comme par exemple, à hauteur de 2,2 milliards d'euros, celles qui concernent les emplois à domicile.

Depuis 1998, le montant de ces cadeaux au patronat n'a cessé d'augmenter d'année en année, pour culminer en 2008, année record, à 30,7 milliards d'euros, avant de baisser ensuite très légèrement, mais pour se maintenir au-dessus de 29 milliards en 2009 et 2010.

Depuis 2002, avec Chirac d'abord, puis depuis 2007 avec Sarkozy, ce montant a augmenté au total de 55 %. De 1998 à 2001, pendant le gouvernement Jospin, il avait augmenté de 65 %, passant de 11 à 18,2 milliards d'euros.

Ces allègements de cotisations sociales doivent en principe être compensés par

le budget de l'État. Mais ils ne le sont qu'en partie. Ils l'ont été à hauteur de 90,2 % en 2010, selon l'Acoss. En fait, la partie non compensée, et donc le trou creusé dans les caisses de la Sécurité sociale, dépasse régulièrement chaque année depuis 1996 les deux milliards d'euros. En 2010, il a atteint le chiffre record de 2,9 milliards.



La propagande du gouvernement.

En 2010, le montant versé par l'État à la Sécurité sociale pour compenser les exonérations de cotisations, autrement dit le montant des cadeaux du gouvernement aux patrons, atteignait 27 milliards d'euros. C'est plus du tiers (36 % exactement) du déficit du budget de l'État de l'année, évalué à 81,7 milliards d'euros.

Ce ne sont pas les dépenses de la protection sociale qui sont responsables du déficit du budget de l'État, comme le gouvernement ose le prétendre pour justifier ses mesures d'austérité, mais les cadeaux aux patrons. C'est à eux de payer, et de rembourser ce qu'ils ont indûment perçu.

Jean-Jacques LAMY

• Sarkozy et la « fraude sociale »

La chasse aux pauvres continue

À Bordeaux, mardi 15 novembre, Sarkozy a consacré un discours à ce qu'il appelle la « fraude sociale », dans lequel il a fustigé ceux qui « volent la Sécurité sociale », « ceux qui n'ont pas de dignité parce qu'ils tendent la main », ceux qui utilisent les fonds publics « comme un guichet où chacun pourrait se servir ».

Tous ces qualificatifs décrivent exactement le comportement des capitalistes, qui ne vivent et ne prospèrent que parce que l'État leur dispense quotidiennement aides, prêts, cadeaux, dégrèvements, contrats, lois faites sur mesure, etc. Bien entendu, ce n'est pas eux que visait Sarkozy, mais les travailleurs, coupables d'après lui d'abuser des allocations, des indemnités chômage et des arrêts maladie.

C'est surtout sur ce dernier point qu'un arsenal de mesures est évoqué, dans les différentes interventions ministérielles qui ont précédé ou qui accompagnent le discours de Sarkozy. Il est par exemple question de faire rembourser et d'infliger une amende aux salariés qui auraient « abusé » des arrêts maladie. D'après les chiffres officiels résultant des contrôles, de plus en plus nombreux, effectués par les médecins de la Sécurité sociale, il y aurait 12 % d'arrêts de travail « abusifs » ou « trop longs ». Cela représenterait une « fraude » annuelle aux indemnités journalières de 700 millions d'euros. Outre le fait qu'une grande partie de

cette soi-disant fraude n'est que la conséquence de l'épuisement, du dégoût ou de la démoralisation de nombre de travailleurs, elle n'est rien à côté de la fraude patronale et étatique.

L'État omet en effet chaque année de verser deux milliards d'euros des compensations dues aux caisses de Sécurité sociale. Et le rapport d'un parlementaire UMP estime entre 9 et 15 milliards d'euros le manque à gagner annuel résultant du travail au noir, c'est-à-dire essentiellement des patrons qui préfèrent ne pas payer leurs cotisations sociales. De plus, le principal manque à gagner des caisses sociales vient tout simplement du chômage et des bas

salaires, dont les travailleurs ne sont pas responsables et dont l'État et le grand patronat sont les grands organisateurs.

Les chiffres de la Sécurité sociale comme l'expérience quotidienne des travailleurs montrent que, en fait, le nombre d'arrêts de travail diminue. Pas seulement parce que les travailleurs sont moins nombreux, et certainement pas parce qu'ils sont en meilleure santé. Non, les travailleurs s'arrêtent moins et même viennent travailler alors qu'ils ne sont pas en état de le faire, parce que la pression est de plus en plus forte, parce que la peur de perdre son emploi est de plus en plus grande. Le jour même où Sarkozy cloue

au pilori les soi-disant salariés fraudeurs à l'assurance, il n'a pas un mot pour PSA qui supprime 6 000 postes et autant de cotisations sociales, tout en faisant des bénéfices et en touchant les aides de l'État. Et quel travailleur, quel intérimaire, même sérieusement malade, n'hésitera pas avant de prendre un arrêt, dans une entreprise qui annonce une telle vague de licenciements ?

Alors, ce discours et les projets agités par les ministres et députés UMP ne contribueront en rien à équilibrer des comptes sociaux mis à mal par le fonctionnement même du système capitaliste. Ils ne sont d'ailleurs pas faits pour ça, mais

uniquement pour désigner des boucs émissaires à l'électorat de Sarkozy, à cette foule de bourgeois petits, moyens et grands pour lesquels les travailleurs ne travaillent jamais assez et sont toujours trop payés, trop souvent malades et trop tôt en retraite. Les mêmes qui se font une gloire de ne pas payer, légalement ou pas, leurs cotisations sociales, c'est-à-dire une part des salaires dus aux travailleurs.

La seule « fraude sociale » dans tout cela est celle qui consiste à accuser les travailleurs d'une faillite sociale dont les capitalistes sont les seuls responsables.

Paul GALOIS

• Mesures d'austérité

Les arrêts maladie en ligne de mire

En cas d'arrêt maladie, pour les salariés du privé, un quatrième jour de carence va être ajouté avant le versement des indemnités journalières de la Sécurité sociale. Et pour les salariés de la fonction publique – là c'est une nouveauté – un jour de carence sera instauré. « Par souci d'équité », a déclaré Sarkozy, qui n'a pas hésité pour l'occasion à se présenter comme « le protecteur du modèle social français » contre ceux qui « volent la Sécurité sociale » !

Et voilà les salariés montrés du doigt et contraints d'y regarder à deux fois avant de s'arrêter quand ils sont malades. Car un jour de carence de plus, autrement dit un jour de congé maladie non remboursé. Ce sera autant de moins sur la paye à la fin du mois à moins que l'employeur ne compense la perte. Tout cela pour faire réaliser quelque 200 petits millions d'euros d'économies à la Sécurité sociale, dont le déficit est presque cent fois plus élevé (près de 19 milliards pour l'ensemble des caisses du régime général), parce qu'elle est pillée par le défaut des cotisations patronales et par les

industriels du médicament qui s'engraissent à ses dépens.

Sarkozy et le gouvernement sont partis en guerre contre les arrêts maladie. Ce n'est pas nouveau. Depuis que la Sécurité sociale existe, les patrons fulminent contre les arrêts de travail des salariés. Dans les années 1950, ils dénonçaient « les accidents insignifiants pour lesquels autrefois on se bornait à un simple pansement, tandis que maintenant on va trouver le médecin ». Aujourd'hui, avec la crise, la guerre s'exacerbe pour permettre aux patrons de revenir sur les quelques protections

sociales héritées du passé.

Sarkozy, pourfendant ceux qu'il qualifie de fraudeurs à la Sécurité sociale, a eu le culot de parler de « la plus terrible et la plus insidieuse trahison de l'esprit de 1945 ». Mais en fait il démontre que soixante-cinq ans plus tard, malgré toutes les avancées médicales, tous les progrès, il n'est même plus question d'assurer à la population ce qui semblait normal au lendemain de la guerre. Une preuve de plus, s'il en fallait, de la faillite d'une organisation économique gérée exclusivement en vue du profit.

Sophie GARGAN

Dans le luxe, on ne connaît pas la crise

Les derniers résultats publiés par les groupes de l'industrie du luxe affichent une progression spectaculaire, témoignant de ce que la crise n'empêche pas les plus riches de dépenser.

Ainsi le chiffre d'affaires du groupe Richemont (les marques Cartier, Montblanc, etc.) enregistre une hausse de 29 % en un semestre. Les ventes du groupe PPR (Gucci, Yves Saint-Laurent...) croissent de 23 % en un trimestre. Hermès promet de faire « les meilleures ventes de son histoire » dans la période à venir, après avoir connu une progression de ses ventes de

16 % en un seul trimestre également. Quant à LVMH (Vuitton, Christian Dior, Guerlain...), son chiffre d'affaires augmente de 15 % sur neuf mois.

Ce succès serait dû en partie au développement du marché du luxe en Asie, en Chine et à Hongkong en particulier. L'horlogerie suisse y a par exemple connu une augmentation de 20 % de ses exportations en un an. Mais ce n'est pas tout. Ainsi le couturier Armani, pour sa part, s'est lancé dans l'hôtellerie à Marrakech et en Égypte. Associé à un grand groupe immobiliser de Dubaï, il décore des chambres à 500 euros la nuit minimum en basse saison, allant jusqu'à

11 000 euros la nuit pour une suite présidentielle.

Dans le secteur du luxe, la concentration des capitaux se renforce, à travers des prises de participation et des acquisitions. Ainsi LVMH vient de racheter l'un de ses fournisseurs de cadrans de montre, après avoir récemment acquis 20 % du capital d'Hermès. Lequel Hermès acquiert à son tour plus du tiers du capital de Joseph Erard, société familiale spécialisée dans les boîtiers de montre, etc.

Et pendant ce temps on mégote des jours et des jours sur les subventions européennes aux associations caritatives.

Pierre MERLET



• Cité scolaire Balzac – Paris XVII^e

Un succès de la grève

Le mouvement de grève des personnels du collège-lycée Balzac a été suspendu mardi 15 novembre, avec l'idée de reprendre la grève dès le 22 novembre si le rectorat ne répondait pas aux dernières revendications.

Ce mouvement avait commencé dès la rentrée de la Toussaint. Les revendications portaient essentiellement sur le manque criant de moyens: heures de cours non assurées, postes de surveillance insuffisants, contrats aidés supprimés, classes surchargées, un poste d'infirmière non pourvu. Une autre revendication se faisait de plus en plus jour au fil des discussions dans les assemblées générales: le départ de la chef d'établissement tenue pour responsable d'emplois du temps et de conditions d'études invivables pour les élèves, et particulièrement zélée à appliquer la politique du ministère.

Les lycéens entraient dans le mouvement dès le vendredi 4 novembre et le mouvement s'est amplifié à partir du mardi 8 novembre. Tôt le matin, les élèves décidaient de bloquer les accès à l'établissement. Alors que le blocage se passait tout à fait pacifiquement, que les lycéens organisaient un barrage filtrant pour laisser entrer les collégiens, la proviseure, conseillée par la police attachée au rectorat, décidait d'appeler des renforts de police pour dégager un accès livraisons qu'elle avait rebaptisé «accès pompiers». La police s'est alors attaquée très violemment à quelques élèves: l'un d'entre eux a été roué de coups, traîné au sol, menotté et emmené au poste. Mis en garde à vue, il était libéré vers 18h sous le coup d'une inculpation pour rébellion et doit être convoqué par le procureur le 1^{er} décembre. Des élèves ont été insultés, d'autres ont reçu des

coups de matraque, de casques. Une élève de 15 ans souffre d'une fracture du tibia.

À ce moment-là, sous le coup de l'émotion et de la colère, les élèves ont occupé le boulevard Bessières. Les enseignants étant intervenus pour éviter les accidents, les policiers narquois provoquaient les lycéens: «*Suivez vos manipulateurs!*».

L'inspecteur d'académie, présent sur les lieux, était blême. Des centaines d'élèves, voulant demander des comptes à la proviseure, avaient investi bruyamment les couloirs de l'administration. Dans la précipitation, l'inspecteur acceptait de recevoir les personnels en grève, très mal à l'aise, tremblotant au point de ne pouvoir prendre de notes. Il lui était demandé d'abord d'intervenir pour que l'élève soit libéré le plus vite possible. Quant aux réponses à nos demandes, il a parlé de façon méprisante de notre «*liste de courses*» à propos

des revendications, proposant tout de même un poste de surveillant.

Le soir même une réunion était organisée avec les parents, venus nombreux pour affirmer leur solidarité et dénoncer l'attitude irresponsable de la proviseure. La FCPE appelait à une journée école morte, pour les collégiens en particulier dès le mercredi.

Le jeudi 10 novembre, professeurs, parents et élèves se retrouvaient à 250 devant le rectorat, et une délégation conjointe était reçue. Là, le ton était différent de la semaine précédente. Le rectorat reconnaissait qu'il y avait un problème de direction et promettait «*un autre interlocuteur*» rapidement: nouvelle concession. On nous confirmait l'arrivée d'une infirmière pour le 1^{er} janvier et quelques heures pour pallier l'absence de nombreux cours de philosophie en terminale CFE depuis le début de l'année.

Même s'il y avait des concessions, à mettre sur le compte de la grève, le compte n'y était pas et, dès le lundi suivant, un rassemblement devant le ministère réunissait encore 200 manifestants. On apprenait le même jour que le ministère lâchait la proviseure. La satisfaction chez les grévistes, et au-delà, était grande tant la proviseure avait réussi à cristalliser sur sa personne, depuis des semaines, le mécontentement lié aux conditions de travail.

Mardi 15 novembre, le mouvement était suspendu. Toutes les revendications sont loin d'être satisfaites, en particulier celles concernant les heures de surveillance ou le rétablissement des contrats aidés. Les grévistes sont cependant très satisfaits d'avoir participé à ce mouvement et d'avoir réagi contre la politique de Chatel. Bien conscients aussi que ce qui a été obtenu l'a été par la grève.

Correspondant LO

La santé scolaire, cadet des soucis du gouvernement



Une récente manifestation d'infirmières scolaires.

Les infirmières scolaires ont manifesté à Paris le 8 décembre pour réclamer la reconnaissance de leur profession, au même titre que leurs collègues travaillant dans les hôpitaux, ainsi qu'une revalorisation de leurs salaires.

Les infirmières scolaires dépendent du ministère de l'Éducation nationale. Alors que le gouvernement leur avait promis que la réforme statutaire de la fonction publique hospitalière leur serait aussi appliquée, rien n'a bougé depuis plus d'un an. Elles demandent donc leur

passage en catégorie A, ce qui amènerait une hausse importante de leurs salaires. Elles veulent aussi que leur diplôme d'État soit reconnu au niveau de la licence.

Elles sont actuellement 7500 infirmières scolaires exerçant un métier peu attractif, au point que 1500 postes ne sont pas pourvus, à cause du salaire très moyen mais surtout parce que la pénurie de personnel dans les établissements scolaires rend leurs conditions de travail encore plus difficiles. Elles doivent tout à la fois répondre aux problèmes de santé immédiats des élèves, faire de la

prévention en matière de santé ou d'addiction aux drogues, consacrer du temps aux élèves les plus fragiles psychologiquement, repérer et orienter vers les services appropriés ceux qui souffrent d'une déficience physique, etc. Et tout cela alors qu'elles sont souvent seules à s'occuper de 2000 élèves ou partagent leur temps entre plusieurs établissements.

La dégradation de l'Éducation nationale ne frappe pas uniquement la qualité de l'enseignement et le niveau des élèves, elle s'attaque aussi à leur santé.

M. L.

• Collège Jean-Rostand Trélazé (Maine-et-Loire)

Des conditions d'enseignement à défendre

Mardi 8 novembre, l'ensemble des enseignants de la SEGPA (Section d'enseignement général et adapté) du collège Jean-Rostand à Trélazé ont exercé leur droit de retrait, estimant qu'ils ne pouvaient plus enseigner dans des conditions acceptables.

L'événement qui a mis le feu aux poudres est la tentative faite par un élève, pendant un cours, de passer par la fenêtre du deuxième étage. Mais cela n'est en fait que la partie visible de l'iceberg. En effet, depuis l'application de la loi sur le handicap du 11 février 2005, les professeurs accueillent un nombre important d'élèves en situation de handicap, en particulier d'élèves présentant des troubles sérieux du comportement relevant en fait d'un accueil en ITEP (Institut thérapeutique éducatif et pédagogique). Bien souvent, les conditions de scolarisation de ces derniers dans les SEGPA ne permettent pas de les intégrer dans de bonnes conditions, et cela se fait même à leurs dépens.

D'un côté, on supprime des places dans les ITEP (où le taux d'encadrement est d'un adulte pour quatre élèves) et de l'autre, on scolarise ces élèves dans le milieu ordinaire sans qu'il y ait des moyens humains supplémentaires et sans qu'ils

puissent toujours bénéficier de soins.

Tout ce contexte explosif n'est en fait que le résultat d'un désengagement de l'État, entraînant une baisse de moyens budgétaires et donc humains. Derrière les beaux discours concernant l'intégration des élèves handicapés ne se cache qu'une volonté de faire des économies: on intègre tout le monde, mais sans moyens! Aux enseignants de faire mieux mais avec moins...

En exerçant leur droit de retrait, les enseignants ont donc dénoncé cette situation et ils en ont aussi profité pour faire circuler un tract dans les autres établissements afin d'expliquer leur action. Accompagnés de représentants syndicaux de la FSU, ils ont été reçus à l'Inspection académique. Cette dernière, craignant sans doute que la colère ne soit contagieuse, a débloqué le jour même des moyens supplémentaires: embauche d'un assistant de vie scolaire et d'un emploi de vie scolaire qui auront comme mission d'être aux côtés de certains élèves en classe.

Même s'il ne s'agit-là que d'emplois précaires, cela a été une petite victoire, accueillie très favorablement au collège.

Correspondant LO

• Accord écologistes – Parti socialiste

Une centrale nucléaire vaut combien de sièges ?

Après des semaines de négociations, laborieuses nous dit-on, les dirigeants du PS et ceux d'Europe Écologie-les Verts ont abouti à un accord, à minima.

Les écologistes n'ont obtenu aucun engagement ferme concernant le nucléaire, c'est-à-dire sur les objectifs qui constituent leur fonds de commerce électoral. Par contre, ils y ont gagné 60 circonscriptions aux élections législatives qui vont suivre de près l'élection présidentielle de 2012.

Cela leur laisse espérer 20 à 30 sièges de députés si Hollande l'emporte et 15 députés en cas de défaite, les assurant de pouvoir disposer d'un groupe parlementaire et des avantages politiques, matériels et financiers qui vont avec.

Les dirigeants du PS ont aussi promis d'instaurer une dose de proportionnelle dans l'élection à l'Assemblée nationale pour 2017, ce qui concernerait de 15 à 20 % des députés. Cela permettrait, de façon marginale, à des formations qui sont aujourd'hui exclues de toute représentation d'accéder à cette assemblée. Mais pas forcément, puisqu'il suffirait que l'on institue une barre

minimum de suffrages à atteindre pour qu'une partie des électeurs continue à être exclue de toute représentation.

Loin d'être une fin, cette partie de l'accord PS-EELV risque fort d'être une source de conflits entre les deux partenaires. Certains caciques du PS regimbent déjà, protestant à l'avance contre l'idée qu'il faudrait céder la place à un candidat écologiste. Voilà qui promet!

Ces marchandages ont permis d'illustrer comment fonctionnent ces institutions qui, prétend-on, représentent le summum de la vie démocratique. Ce qui est décisif à ce niveau, ce ne sont pas tant les idées et les objectifs que l'on défend dans les campagnes électorales, et plus généralement toute l'année, ni même le nombre de suffrages que l'on peut recueillir, mais les arrangements conclus. Europe Écologie-les Verts, qui prétend promouvoir une façon différente de faire de la politique, ne

Malgré le nucléaire PS et EELV savent se trouver des atomes crochus.



déroge pas à cette règle.

Reste en suspens dans cet accord, outre les problèmes liés au nucléaire et à l'environnement, la participation ou pas des écologistes à un gouvernement de gauche. Sur cette question, le marchandage continuera sans doute jusqu'au lendemain du premier tour de la présidentielle.

Mais ce que l'on oublie de souligner, même si des désaccords subsistent, c'est qu'il existe un domaine où les deux partenaires se sont mis rapidement d'accord. Les socialistes

ont rejoint les écologistes sur l'idée de mettre en place une fiscalité verte, une re-sucée de la taxe carbone qui pèsera sur le niveau de vie des classes populaires. Les écologistes se sont alignés sur les socialistes en ce qui concerne les retraites. Tous deux se disent en faveur d'une retraite à 60 ans mais sous condition d'avoir les annuités suffisantes. Une position qui en fait n'est pas loin de ce qu'ont mis en place Sarkozy et Fillon.

Jean-Pierre VIAL

• Taxe sur les chambres d'hôtel de luxe

Une vraie leçon de choses

Jeudi 10 novembre, les représentants des hôteliers restaurateurs ont été reçus par le secrétaire d'État au Tourisme. Ils protestaient contre la taxe spéciale de 2 % sur les nuitées d'hôtel valant plus de 200 euros, entrée en vigueur le 1^{er} novembre et conséquence du premier plan d'économies du gouvernement. D'autant que le deuxième plan d'économies

gouvernemental prévoit une hausse de la TVA de 5,5 à 7 %, entre autres sur l'hôtellerie restauration. Les restaurateurs ont aussi voulu s'assurer de ce que les boulangers et les grandes surfaces qui vendent des sandwiches et des salades préparées seront bien taxés également à 7 %, de même que la restauration collective, scolaire ou d'entreprise.

Le secrétaire d'État au Tourisme, Frédéric Lefèbvre, a écouté leurs arguments et maintenu la hausse de la TVA, y compris sur les boulangeries et cantines, mais supprimé la taxe spéciale sur les chambres d'hôtel. Tout le monde sera donc logé à la même enseigne et subira la même augmentation, qu'il prenne une suite à 10 000 euros dans un palace

parisien, un menu ouvrier à 10 euros, un sandwich poulet crudité à la boulangerie du coin ou même un repas à la cantine de la maternelle avec l'aide de la caisse des écoles.

Si le gouvernement voulait démontrer que la TVA est l'impôt le plus injuste, c'est réussi.

Paul GALOIS

• Consultations chez les spécialistes

Des mois d'attente

Un sondage de l'IFOP publié dans *le Journal du Dimanche* du 13 novembre montre que de très nombreux malades (37 %) renoncent à prendre rendez-vous chez un spécialiste à cause des tarifs trop élevés. Ils sont encore plus nombreux (58 %) à renoncer à une consultation chez un spécialiste car les délais d'attente sont très longs. Chez un ophtalmologue, il faut patienter 103 jours en moyenne, 51 jours pour une gynécologue, 38 pour un dermatologue et 28 pour un rhumatologue. Il faudrait

même attendre un an pour obtenir un rendez-vous avec un ophtalmologue en Sarthe...

Le manque de médecins est criant chez les ophtalmologues car, pour 84 nouveaux diplômés par an, on compte environ 230 départs à la retraite. En 2020, ils ne seront plus que 4 000 en activité contre 5 900 en 2009. Mais le problème est aussi la mauvaise répartition géographique entre les médecins, responsable de véritables « déserts médicaux » dans le pays, le plus souvent des zones rurales où les médecins partant en retraite

ont du mal à se faire remplacer.

Pour essayer d'y remédier, Roselyne Bachelot avait fait voter en 2009 quelques mesures pour obliger les médecins installés dans les zones sur-médicalisées (Île-de-France, Rhône-Alpes, PACA...) à aller aider leurs confrères des zones sous-médicalisées. Mais cette mesure n'avait même pas vu le début d'une réalisation, les décrets d'application n'ayant jamais été votés et elle a été suspendue puis supprimée sous la pression des milieux médicaux. Exit donc l'amende de

2 946 euros qui devait sanctionner les médecins récalcitrants, au nom de la sacro-sainte règle de la liberté d'installation des médecins qui ne doit connaître aucune limite.

Ce n'est pas à l'approche des élections présidentielles que le gouvernement renoncera à faire des gestes et des cadeaux à un milieu médical qui lui est traditionnellement acquis. Quant à la majorité de la population, qu'elle prenne son mal en patience!

Cédric DUVAL

• 11 novembre

Ah ! que la guerre est jolie !

Lors de son discours du 11 novembre, Sarkozy a proposé de transformer cette journée en une commémoration de tous les « morts pour la France » et pas seulement ceux de la Première Guerre mondiale. Craignant que cette annonce ne suffise pas à faire la une des journaux télévisés, il l'a renforcée d'une longue citation de Charles Péguy, invitant la jeunesse française à aller se régénérer dans les tranchées et à périr dans de grandes batailles.

Hollande, de son côté, avait organisé une cérémonie au décorum présidentiel, lui qui n'est encore que candidat. En se faisant photographier seul au milieu d'une mer de croix, il a voulu démontrer qu'il pourrait être un président à la hauteur du centenaire, en 2014.

La campagne électorale continue jusque devant les monuments aux morts. Mais, à part les coquetteries inventées par leurs conseillers en communication, les discours des deux candidats se ressemblaient comme deux gouttes d'eau, ou de sang en l'occurrence : lors de la guerre de 1914-1918 les soldats sont morts « pour la France », de même que dans tous les conflits où l'armée française a été engagée et l'unité nationale est donc le bien le plus précieux.

Mais « on croit mourir pour la patrie, on meurt pour les capitalistes et les banquiers ». La guerre de 1914 était une guerre de partage du monde entre capitalistes, une guerre dans laquelle la bourgeoisie française défendait son « droit » à exploiter « ses » territoires et « ses » esclaves coloniaux. Et c'est pour ce « droit »-là que sont morts les soldats de 14-18 et tous ceux qui ont suivi. L'unité nationale, loin d'être un bienfait pour la classe ouvrière, est le bandeau qu'on lui pose sur les yeux pour la mener à l'abattoir.

Ce bandeau, les Sarkozy, Hollande et autres politiciens bourgeois savent qu'ils sont payés pour le maintenir.

P. G.

• **Italie**

Après Berlusconi, Mario Monti

L'homme du grand capital succède au grand capitaliste

Ce que plusieurs années de scandales, d'arrogance et de mépris étalés par le chef du gouvernement italien n'avaient pas réussi à faire, quelques jours d'emballement de la spéculation l'ont fait. Samedi 12 novembre, après avoir fait voter au Parlement la loi de stabilité demandée par l'Union européenne, Silvio Berlusconi a remis au président de la République sa démission de président du Conseil des ministres. Il n'y a certes pas à regretter le bouffon qui dirigeait l'Italie depuis les élections de 2008, et qui l'avait déjà fait en 1994, puis de 2001 à 2006. Malheureusement, Berlusconi ne cède pas la place chassé par la colère des couches populaires, mais bien sous la pression de la bourgeoisie, du grand capital italien et européen qui, depuis longtemps, voulaient changer de représentant.

Depuis des mois, les critiques du patronat italien et en particulier de la Confindustria, la confédération patronale, s'étaient faites plus vives contre Berlusconi, accusant son gouvernement d'immobilisme, le rendant responsable de la stagnation de l'économie italienne, l'accusant de ne pas faire les « réformes » nécessaires pour favoriser la croissance. On ne pouvait pourtant pas accuser Berlusconi de ne pas avoir mené un grand nombre d'attaques antiouvrières. Mais le patronat demandait qu'il fasse encore plus, et plus vite, pour le subventionner, alléger la réglementation du travail, diminuer les charges sociales, faciliter les licenciements.

Cependant on a aussi assisté à une convergence générale des critiques, facilitée évidemment par le personnage particulièrement odieux de Berlusconi, chacun l'accusant d'être responsable de la situation de crise. Mais, de la part de l'opposition de gauche et même des syndicats, le mot d'ordre facile

demander à Berlusconi encore plus d'austérité et plus vite. Et c'est alors dans l'urgence que le président de la République italienne Giorgio Napolitano, membre du Parti démocrate et ex-communiste, a agi pour lui trouver un successeur en la personne de Mario Monti.

Recteur de l'université Bocconi de Milan, qui forme les futurs dirigeants des entreprises italiennes, ancien membre de la Commission européenne mais aussi ancien membre dirigeant de la banque américaine Goldman Sachs, qui porte une grande part de responsabilité dans la crise financière, Mario Monti est apparemment l'homme de la situation. Il est supposé apte à rétablir la confiance des capitalistes internationaux dans la capacité de l'État italien à faire leur politique et à payer sa dette. Mais quant à faire

cesser la spéculation, rien n'est moins sûr, car les mécanismes de celle-ci sont tout sauf rationnels. Quelques jours après l'annonce d'un gouvernement Mario Monti, elle semblait continuer de plus belle.

Aura-t-on changé de gouvernement pour rien ? Certainement pas, du point de vue des capitalistes, car Mario Monti n'a pas perdu de temps et a déjà laissé entrevoir dans des délais brefs un nouveau plan d'austérité, pour un montant de 25 milliards d'euros, qui viendra s'ajouter aux deux plans d'austérité d'un total de plus de cent milliards d'euros adoptés cet été. Ce sera encore autant d'argent soustrait aux couches les plus pauvres, prélevé sur les services publics, tout au plus accompagné de l'alibi d'un prélèvement ridicule sur les plus riches. Tout cela devra servir à satisfaire les banquiers, dans une

ambiance d'union nationale permise par la dramatisation de la crise et permettant de dénoncer toute contestation des mesures antiouvrières comme une trahison des intérêts du pays.

C'est bien ce piège que cachait depuis des mois le « tous contre Berlusconi » brandi par le Parti démocrate en guise de programme, au point qu'on se demande ce qu'il pourra dire maintenant et comment il pourra cacher aux travailleurs que sa politique n'était rien d'autre qu'un appui direct aux désirs des patrons et des banquiers, incarnés désormais ouvertement par Mario Monti, que le Parti démocrate va soutenir. Face à tous ces charlatans et ces menteurs, il est urgent que la classe ouvrière d'Italie mette en avant ses propres exigences et ait sa propre politique.

André FRY



• **Grèce**

Un nouveau gouvernement pour continuer l'austérité

En Grèce, après quatre jours de tractations, c'est finalement Lucas Papademos, ancien vice-président de la BCE (Banque centrale européenne), présenté comme ni de droite ni de gauche, qui a été désigné le 10 novembre par les dirigeants des deux principaux partis du pays, Georges Papandréou du Parti socialiste et Antonis Samaras de Nouvelle démocratie, parti de droite, pour diriger le nouveau gouvernement dit d'unité nationale.

Sur les 17 ministres qui le composent, 14 appartiennent au Parti socialiste, deux à la Nouvelle démocratie, un à l'Alerte populaire orthodoxe, parti d'extrême droite xénophobe.

À peine nommé, le nouveau Premier ministre grec a reçu,

selon la presse, un message de Sarkozy et Merkel pour lui rappeler « l'urgence de la mise en œuvre complète et intégrale de tous les engagements pris ». En fait, pour eux, ce nouveau gouvernement d'unité nationale n'est là que pour faire approuver par le Parlement, le

plus rapidement possible, les conditions du plan négocié à Bruxelles le 27 octobre, et pour s'engager à faire appliquer les mesures des différents plans d'austérité imposés par l'Union européenne et le FMI. C'est la condition qu'ils ont fixée pour débloquer les prêts promis.

Le nouveau gouvernement est donc à objectif et à durée déterminés : en principe, une fois cette mission accomplie, il devrait démissionner, des élections législatives être organisées et un nouveau gouvernement constitué.

Pour le nouveau Premier ministre, les premières difficultés viendront d'ailleurs du gouvernement lui-même. Antonio Samaras, le chef de Nouvelle démocratie, qui a visiblement ces élections législatives en ligne de mire, a fait savoir qu'il n'était pas question pour lui de respecter intégralement les mesures du plan européen du 27 octobre, et qu'il n'accepterait pas de nouvelles mesures d'austérité qui pourraient être négociées par Papademos. Alors qu'il était dans l'opposition au gouvernement Papandréou, il avait déjà

essayé de se donner une stature d'opposant aux exigences de l'Europe, en dénonçant par démagogie tous les plans d'austérité européens négociés par le dirigeant socialiste.

Heureusement, le nouveau gouvernement, et derrière lui les créanciers de la Grèce et leurs représentants politiques européens, risque de se heurter, comme celui de Papandréou, aux réactions, à la résistance des travailleurs et de la population et à leur refus de toute nouvelle mesure d'austérité.

Jean-Jacques LAMY

• **Tunisie**

Après les élections à l'Assemblée constituante

Quel espoir pour la population ?

Les résultats des élections du 23 octobre en Tunisie ont été officiellement publiés le 14 novembre. Le parti arrivé largement en tête est le parti religieux Ennahda de Rached Ghannouchi, qui se revendique d'un islam « modéré » Il pèsera évidemment dans la composition du prochain gouvernement.

L'image « modérée » en question vient au demeurant d'être quelque peu mise à mal par les déclarations réactionnaires de sa tête de liste féminine dans le district de Tunis 2, la pharmacienne Souad Abderrahim. Dans une interview, elle a cru bon de déclarer que « les mères célibataires sont une infamie. Elles ne devraient pas aspirer à un cadre légal qui protège leurs droits. »

Avec plus de 41 % des voix, Ennahda obtient 89 sièges sur 217 à l'Assemblée constituante, suivi de deux partis dont les leaders étaient des politiciens connus de l'opposition à Ben Ali. Le CPR (Congrès pour la république), dirigé par l'ancien responsable de la Ligue des droits de l'homme

et professeur de médecine Moncef Marzouki, obtient 14 % des voix et 29 sièges. La Pétition populaire du riche Tunisien de Londres Hechmi Haamdi, dans un premier temps invalidée en plusieurs endroits pour irrégularités, obtient 26 sièges. Ettakattol, ou Forum démocratique pour le travail et les libertés (FDTL), dont le candidat Mustafa Ben Jaafar est issu du mouvement des Droits de l'homme et a été déjà ministre de la Santé dans l'un des gouvernements d'après Ben Ali, a obtenu près de 9 % des voix et 20 sièges. Le CPR et Ettakattol, classés dans une sorte de nébuluse de la « gauche » tunisienne, ainsi que la Pétition populaire qui a fait le plein de ses voix dans les régions pauvres, notamment à

Sidi Bouzid, devraient participer avec Ennahda au gouvernement transitoire censé durer jusqu'à fin 2012. De son côté, le PCOT (Parti communiste des ouvriers tunisiens) a obtenu trois élus.

Pour les premières élections depuis la chute du dictateur Ben Ali, sur un corps électoral estimé à 7 millions, 90 % des quatre millions d'électeurs inscrits se sont rendus aux urnes. Parmi tous les autres, beaucoup ne se sont vraisemblablement pas retrouvés dans les programmes réclamant tous « la démocratie, la justice », quand ce n'était pas « l'union nationale », des termes vagues qui ne contiennent aucun programme clair pour les travailleurs et les chômeurs du pays.

Il reste que Ennahda (Renaissance) a largement remporté les suffrages d'une grande partie de la population pauvre et rurale, mais également des régions urbaines, devançant nettement le CPR et Ettakattol. Inspiré des

Frères musulmans d'Égypte, ce parti existe en Tunisie depuis les années 1970, certains de ses membres ayant à l'époque organisé attentats, attaques à la bombe et au vitriol. Peu après l'arrivée au pouvoir de Ben Ali, Ennahda a subi répression et persécutions, tandis que son leader se réfugiait à Londres. Parti d'opposition au régime connu de longue date et dans de nombreux districts du pays, Ennahda doit logiquement une grande part de son succès à cette situation. Et ce d'autant plus qu'au cours des années de dictature, en Tunisie comme en exil, il a formé un réseau de cadres et de militants présents dans tout le pays.

À cette couverture militante omniprésente, à son image d'opposition historique à Ben Ali, Ennahda ajoutait une démagogie semblant répondre aux préoccupations des pauvres, des chômeurs.

Enfin, parmi la population

pauvre du sud et du centre du pays, et notamment à Sidi Bouzid, là même où le jeune Mohammed Bouazizi s'était immolé en décembre 2010, le troisième parti arrivé en tête est la Pétition populaire de Hechmi Haamdi, originaire de Sidi Bouzid et lui aussi peu avare de démagogie. L'invalidation d'une partie de ses listes a provoqué une flambée de colère parmi la population.

Les autres partis, qui sont au total 110, ont payé, bien plus que cette division, leur absence de préoccupation de s'adresser à la population la plus pauvre et de répondre à ses aspirations. Cette population, qui s'est battue pour imposer la fin de la dictature de Ben Ali, ne peut rien espérer du gouvernement qui sortira de ces élections. La lutte pour faire valoir ses exigences vitales ne fait que commencer et ce n'est que d'elle que pourra naître un espoir.

Viviane LAFONT

• **Thaïlande**

Bangkok inondé, les quartiers pauvres sacrifiés

Depuis plus de deux semaines, la capitale de la Thaïlande, Bangkok, est en grande partie inondée. Officiellement il y a plus de 560 morts, et cinq millions de personnes ont subi des dommages dans l'ensemble du pays. C'est le résultat de plusieurs tempêtes et d'une mousson importante cette année.

Mais c'est aussi la conséquence d'une urbanisation démesurée et mal maîtrisée, contre laquelle des experts avaient pourtant mis en garde et qui a fait de Bangkok une mégapole de 12 millions d'habitants, avec son quartier d'affaires couvert de gratte-ciel mais également de gigantesques quartiers pauvres.

Bangkok tout entier est construit sur un sol argileux dont les nappes phréatiques sont pompées intensément, et il s'enfonce peu à peu sous son propre poids. De plus, depuis des années, de nombreux canaux ont été bétonnés, réduisant les possibilités d'évacuation des eaux de la ville. La catastrophe était donc inscrite dans la situation.

Il y a d'ailleurs des digues à Bangkok, mais elles ont surtout protégé le centre-ville et les quartiers chics. À tel point qu'elles empêchent l'évacuation des eaux d'autres quartiers



moins bien protégés. Le gouvernement ayant justifié ce choix par la nécessité de préserver le cœur économique de la capitale, la Première ministre a été prise à partie par des habitants de quartiers inondés auxquels elle rendait visite devant les caméras.

Puis on a pu voir des habitants des quartiers pauvres se lancer à l'assaut des digues entourant le centre-ville, y ouvrant des brèches pour faire baisser le niveau des eaux dans leur propre quartier après plus d'une semaine d'inondation. Les autorités municipales ont déclaré avoir « être fermes » face aux demandes des habitants des quartiers populaires et ont réclamé l'appui de l'armée, 50 000 soldats étant présents en

ville. Dans un cas au moins, les habitants ont tenu tête avec succès, en menaçant de bloquer une autoroute qui relie la capitale au nord du pays.

Quand les eaux auront fini de s'évacuer ou d'être pompées, il faudra encore des mois pour réparer les dégâts dans la capitale. Sans compter ce qu'ont subi bon nombre de provinces du pays. Des médecins ont d'ores et déjà fait état du risque de propagation d'épidémies dues à la stagnation de l'eau : choléra, diarrhées, typhoïde...

Voilà un aspect du développement capitaliste. Pour autant qu'on puisse parler de l'occurrence de développement pour cet enchevêtrement d'opulence et de pauvreté.

Pierre MERLET

• **Au sommaire de LUTTE DE CLASSE N° 139 (novembre 2011)**

Union européenne
Palabres, marchandages, divergences et banquiers contents

États-Unis

Des millions de chômeurs : une catastrophe provoquée par la course au profit capitaliste

Grande-Bretagne

Les émeutes de l'été 2011, symptôme d'une crise sociale rampante

France

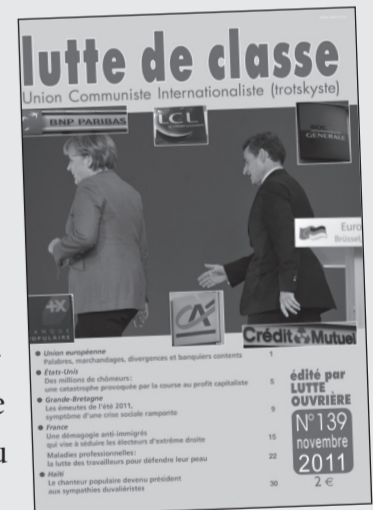
Une démagogie anti-immigrés qui vise à séduire les électeurs d'extrême droite

Maladies professionnelles : la lutte des travailleurs pour défendre leur peau

Haïti

Le chanteur populaire devenu président aux sympathies duvaliéristes

Prix : 2 euros - Envoi contre cinq timbres à 0,60 euro



• Madagascar

Des maladies qui reviennent en force

L'article ci-dessous est extrait de l'édition du 24 octobre du mensuel *Le Pouvoir aux Travailleurs*, publié par l'Union africaine des travailleurs communistes internationalistes (UATCI-UCI).

«La peste, la rage et certaines autres maladies n'ont jamais été éradiquées à Madagascar.

La peste est une maladie véhiculée par les rats. La situation sanitaire s'est considérablement dégradée dans les quartiers pauvres où vivent les travailleurs. Récemment, plusieurs cas de décès dus à cette maladie ont été signalés. Les rats prolifèrent parce que la saleté et les débris envahissent les ruelles de ces quartiers et les habitations des gens qui y vivent.

Pour endiguer cette maladie, les gens se regroupent pour réclamer un minimum de moyens tels que des médicaments, des insecticides et des pièges à rats. Les municipalités parent au plus pressé en distribuant au compte-gouttes des kits de protection provenant de donations d'organismes ou des Nations unies. Ces moyens dérisoires sont accompagnés par des « campagnes de sensibilisation » et des leçons de morale à coups de haut-parleurs devant les taudis dans lesquels sont contraints de vivre des milliers de gens, comme si c'était de gaité de cœur qu'ils supportent ces conditions de vie déplorables.

Les arrondissements pauvres d'Antananarivo sont menacés par la propagation d'une autre maladie : la rage. Ce sont les chiens errants qui en sont les premières victimes. Ces chiens enragés contaminent d'autres animaux en les mordant et aussi des êtres humains. Six personnes ont récemment succombé à cette maladie.

Quand on sait que des milliers d'enfants meurent avant l'âge de cinq ans faute d'avoir reçu des soins à temps ou faute d'avoir été vaccinés contre des maladies moins dangereuses que la rage, on peut dire que ces problèmes n'empêchent pas les classes riches et les gouvernants de dormir tranquilles. S'il y a une rage qui les a atteints, c'est celle du « ady seza », c'est-à-dire la lutte pour des chaises au pouvoir.»

• Prix alimentaires

Le marché organise... la famine

En un an, les prix des denrées alimentaires ont augmenté de 5 % dans le monde, et de 33 % dans les pays les plus pauvres. C'est ce que révèle la FAO, l'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture.

L'étude insiste sur les variations rapides des prix, leur volatilité. Les variations ne sont pas seulement déterminées par l'offre et la demande, par la production et la consommation de ces produits, mais par les marchés, pour qui les denrées alimentaires sont d'abord un objet de spéculation. Les lots de dizaines ou de centaines de millions de tonnes de blé changent dix fois de propriétaire, selon la hausse ou la baisse du cours, bien souvent avant même d'être récoltées.

Une récolte abondante, comme celle de cette année, aurait dû logiquement faire baisser les cours. Il n'en a rien été. Une augmentation de plus de 3 % des stocks de céréales

n'a pas fait baisser les prix. Ils se sont maintenus à de hauts niveaux au détriment des pays les plus pauvres.

Car non seulement ce « marché » des denrées alimentaires ne se préoccupe pas d'éviter que des hommes meurent de faim. Il utilise au contraire la famine, comme par exemple celle qui ravage actuellement la Somalie, pour faire monter les prix et multiplier ses profits.

La FAO a mis en place toute une administration complexe, munie d'instruments sophistiqués, pour améliorer l'information et la transparence sur les marchés agricoles. Mais améliorer l'information ne changera rien à la situation, tant que ce ne sera pas la population elle-même qui se donnera les moyens de contrôler le marché et les prix et de ramener le blé, le riz, le maïs, le sucre et tous les produits agricoles à leur usage alimentaire, ce qui est, convenons-en, l'essentiel.

Vincent GELAS



Agriculture traditionnelle au Mali. Pendant ce temps les marchés spéculent sur les insuffisances alimentaires.

• États-Unis

L'exécution de Hank Skinner suspendue À bas la peine de mort !

Pour la seconde fois, l'exécution prévue de Hank Skinner a été suspendue mercredi 9 novembre. La Cour suprême des États-Unis devrait examiner un recours de ses avocats après le rejet, par un tribunal texan, de sa troisième demande de tests ADN qui pourraient l'innocenter. Mais cette suspension n'est peut-être qu'un sursis.

Depuis seize ans, cet ancien ouvrier clame son innocence et réclame ces tests. L'État du Texas qui, aux États-Unis, détient le triste record des exécutions capitales, a tout fait pour écarter cette vérification élémentaire, plus pressé de satisfaire l'électorat réactionnaire partisan des exécutions. Heureusement, la Cour suprême a finalement jugé plus prudent d'examiner la requête des avocats du condamné.

Henry Skinner a été condamné à mort en 1995 après un procès bâclé en deux heures pour le triple meurtre de sa compagne et de ses deux

enfants ; meurtres qu'il nie avoir commis. Depuis dix ans, il est soutenu par un professeur de journalisme qui a refait l'enquête avec ses élèves. Selon lui, il n'y a dans cette affaire « *ni aveux ni témoin visuel des meurtres ni de mobile apparent ni de tendances violentes chez l'accusé* » et des tests comparant son ADN à celui retrouvé sur les victimes devraient le disculper.

La justice texane a tout fait pour ne pas revenir sur le jugement, comme si elle craignait que Skinner soit innocenté. Quant à Perry, le gouverneur actuel du Texas, en bon successeur de George

Bush, il n'est pas réputé pour sa clémence. Pour la plupart des politiciens américains, la tête d'un condamné, coupable ou innocent, n'est qu'un prix à payer pour assurer une réélection, a fortiori quand on est, comme Perry, un des candidats à l'investiture républicaine dans la prochaine présidentielle.

Après l'exécution en septembre dernier de Troy Davis, dont tout indique qu'il était innocent, les États-Unis continuent de se comporter comme un État barbare en continuant d'appliquer un châtiment d'un autre âge. Car même si un homme a commis un crime, aussi odieux soit-il, rien ne justifie que l'État l'imite en l'exécutant à son tour.

Ceux qui justifient la peine capitale estiment juste de pratiquer la vieille loi biblique du talion : celui qui a tué doit être tué à son tour. Il faudrait alors

exiger que l'incendiaire voit sa maison incendiée, que le violeur soit violé et le tortionnaire torturé, ce qui revient à adopter l'inhumanité des criminels.

Les partisans de la peine de mort prétendent qu'elle a un effet dissuasif sur la criminalité. Alors pourquoi les couloirs de la mort du Texas sont-ils remplis de condamnés qui, comme Skinner, attendent pendant des années leur exécution, alors qu'il y a quatre fois plus d'exécutions au Texas que dans n'importe quel autre État des États-Unis ?

La peine de mort élimine le condamné mais maintient toutes les causes de la criminalité. Ce meurtre commis par l'État, confondant vengeance et justice, est un châtiment barbare qui doit être aboli aux États-Unis et partout où il a encore cours.

Jacques FONTENOY

• SNCF Paris-Austerlitz

Grève des pompiers

Depuis le 3 octobre, les douze pompiers de la gare d'Austerlitz à Paris sont en grève. Ils tiennent bon, dans une situation qui n'est pas très facile. Chargés de la sécurité incendie de la gare d'Austerlitz ainsi que de la prise en charge des secours aux usagers et travailleurs de la gare, ils sont salariés d'une entreprise sous-traitante de la SNCF, la société Lancry. Celle-ci n'est pas une petite entreprise, puisqu'elle employait en 2010 plus de 2 600 personnes dans une trentaine d'établissements dispersés un peu partout en France, chargés de différents types de services, dont la sécurité concernant en particulier l'incendie.

Les pompiers revendiquent, entre autres, une augmentation de leur salaire (ils touchent entre 1 000 et 1 200 euros par mois) et la reconnaissance de leurs diplômes. Soutenus par la CGT, les grévistes doivent faire face à deux directions, celle de la société Lancry et celle de la SNCF.

Malgré les provocations de la SNCF qui n'hésite pas à envoyer la police contre eux, sous prétexte d'occupation de locaux, malgré divers dépôts de plaintes, les pompiers restent déterminés et forment un bloc soudé, d'autant plus qu'un mouvement de solidarité s'est construit autour d'eux, notamment avec des cheminots du secteur de la gare. Des collectes



ont été organisées aux entreprises présentes autour de la gare d'Austerlitz ainsi qu'à la faculté de Jussieu. Un rassemblement à l'appel de la CGT a également eu lieu à la gare d'Austerlitz, le 10 novembre.

Il faut que la solidarité

s'amplifie pour que les pompiers grévistes, douze hommes en colère et déterminés, réussissent à faire céder leur direction et son donneur d'ordres, la SNCF.

Correspondant LO

• Sodimédical – Plancy-l'Abbaye (Aube)

Le chantage de Lohmann & Rauscher monte d'un cran

Malgré les décisions judiciaires rendues fin août, Lohmann & Rauscher n'a pas versé le salaire d'octobre aux 51 salariés de sa filiale Sodimédical de Plancy-l'Abbaye. Il cherche à déstabiliser les employés en lutte depuis plus d'un an pour le maintien de leur emploi, dont les nerfs sont déjà mis à rude épreuve mais qui continuent à pointer tous les jours avec la salle blanche, salle anticontamination, toujours vide.

Pour tenter de briser le mouvement, le groupe avait

déjà exercé ce chantage en mai, pendant quatre mois, mais sans succès : la justice avait finalement confirmé son obligation de payer les salaires à la place de Sodimédical, dont les caisses étaient vides à cause de l'interruption des versements du groupe. Cette fois Lohmann & Rauscher profite certainement de l'attitude du procureur, en tant que représentant de l'État. Celui-ci n'a en effet pas donné suite aux plaintes déposées par l'inspection du travail pour tous ces salaires non versés.

Pour arriver à ses fins, L & R vient même d'engager une procédure auprès du tribunal de commerce d'Épinal, soi-disant pour placer sous sa protection l'usine de Remiremont et ses 116 salariés. Car la société L & R ose prétendre que si elle était contrainte de remettre en route l'usine de Plancy-l'Abbaye, ce serait sa faillite.

Mais la mobilisation continue. Il faut dire que jusque-là, à part un désaveu judiciaire accidentel et temporaire par le tribunal de commerce, la

justice a toujours donné raison aux salariées. Chacun reconnaît le scandale que représente la liquidation de cette petite entreprise, sous prétexte de transfert de sa production en Chine, par l'énorme groupe qu'est Lohmann & Rauscher, une multinationale de plusieurs milliers de salariés qui fait des profits en vendant des pansements aux hôpitaux, cliniques, pharmacies du monde entier.

Correspondant LO

• EDF

Risque de coupures cet hiver Pour vous chauffer, attendez l'été

Plusieurs responsables (le président du Réseau de Transport d'Électricité, le ministre de l'Industrie, etc.) ont évoqué le risque de coupures d'électricité cet hiver, en cas de températures très basses, du fait de l'arrêt par l'Allemagne de huit de ses réacteurs nucléaires.

Pourquoi cette possibilité d'une panne alors que la France est censée être équipée, et même suréquipée, en réacteurs nucléaires et exporte même du courant ?

Une des raisons est que pour rentabiliser ces réacteurs dès leur construction, le choix a été fait d'installer largement le chauffage électrique. Il n'y a qu'à voir à ce sujet, les publicités de Vivrelec d'EDF, qui propose des primes à ceux qui installent des chauffages

électriques. La France est le seul pays d'Europe à avoir opté, à cette échelle, pour une telle solution, les autres pays utilisant beaucoup moins le chauffage électrique, le Danemark l'ayant même interdit.

Lorsqu'on se chauffe au gaz ou au fuel, il y a toujours du combustible en réserve du moment que les citernes et les tuyaux sont remplis, c'est-à-dire en permanence. Mais l'électricité, elle, ne peut être stockée. Il faut donc, à chaque seconde, produire autant d'électricité qu'on en consomme. Or les centrales nucléaires sont de lourds vaisseaux, pas faciles à manoeuvrer et incapables de s'ajuster aux variations rapides de consommations provoquées notamment... par le chauffage

électrique aux heures de pointe.

En fait le chauffage électrique ne représente qu'environ 10 % de la consommation d'électricité totale. Mais même si cela n'est pas énorme, cela pose problème. En temps normal on déclenche, en France même, des centrales hydrauliques et thermiques pour faire face à la demande et, quand cela ne suffit pas, on fait appel aux pays voisins. Mais avec la fermeture d'une partie des centrales nucléaires allemandes, il y aura moins de courant disponible, d'abord en Allemagne et, peut-être par contrecoup, en France.

Tout ceci devrait en bonne logique conduire à remettre en cause le chauffage électrique qui est, pour le moment, plus

onéreux que le chauffage au gaz.

Mais EDF a choisi surtout d'en profiter pour dire aux consommateurs de l'hexagone « voilà ce qui risque de se produire lorsqu'on arrête des centrales nucléaires dans un pays voisin. Il ne faudrait surtout pas les arrêter chez nous ! ».

Quelques mois après la catastrophe de Fukushima, EDF fait ainsi feu de tout bois pour réhabiliter le nucléaire aux yeux d'un public devenu méfiant. Et l'arrêt des réacteurs allemands en est une occasion. Il n'est pas sûr que cela suffise à redonner confiance à la population, alertée sur les dangers que la gestion capitaliste des centrales fait peser sur leur sécurité.

André VICTOR

• SNCF RER ligne C

Les agents de conduite refusent le plan de la direction

Depuis juin dernier, la direction SNCF de l'établissement de Paris Rive Gauche mène campagne pour convaincre les agents de conduite que le changement de service annoncé pour 2012 est incontournable.

La conséquence pour les usagers serait le décalage des horaires des trains ainsi que des modifications de desserte. Pour les roulants, cela signifierait travailler plus en semaine (entre 15 et 30 minutes de plus) ainsi qu'en week-end (entre 30 minutes et une heure de plus). L'amplitude des journées augmenterait également. Mais, tente d'expliquer la direction, cela n'a rien à voir avec un souci de productivité de sa part. C'est seulement parce que, dans le contexte économique actuel, il faut être raisonnable !

Son argumentation ne passe pas. Depuis fin septembre, des rencontres ont eu lieu entre toutes les organisations syndicales. Une plate-forme revendicative commune, réclamant l'amélioration des conditions de travail, a été signée. Mais le 13 octobre, la direction opposait une fin de non-recevoir aux revendications, signifiant aux représentants des syndicats qu'il n'était pas question pour elle d'accéder à « votre liste de courses ». Un préavis de grève était alors déposé.

S'ils veulent faire grève, les roulants sont tenus de déposer auprès de la direction une « déclaration individuelle d'intention de grève » au moins 48 heures à l'avance. Cette fois-ci, au total quelque 250 déclarations ont été déposées, un nombre assez remarquable.

Bien que seuls CGT et SUD aient maintenu l'appel à la grève, celle-ci a débuté mercredi 16 novembre et les premières assemblées de grévistes devaient se tenir.

Dans l'intérêt des cheminots comme des usagers, il faut empêcher la direction de dégrader les conditions de travail des uns comme les conditions de transport des autres.

Correspondant LO

• Pôle emploi

La grève du 14 novembre

Halte à la dégradation

des conditions de travail et de l'accueil des chômeurs !

Lundi 14 novembre, le Syndicat national unitaire (SNU) de Pôle emploi appelait à une grève nationale, reconductible le lendemain, pour dénoncer la dégradation des conditions de travail au moment où se discute le budget 2012. Selon les secteurs et les régions, l'appel a été suivi le premier jour par 6 à 15 % des salariés. « C'est le taux de participation que nous attendions, car nous étions le seul syndicat à appeler », explique-t-on au SNU. Et le problème posé est en tout cas bien réel.

Les grévistes dénoncent le manque de moyens financiers et la baisse des effectifs à Pôle emploi, qui entraîne une dégradation du service rendu aux chômeurs. Avec le non-renouvellement des postes au moment des départs en retraite, 1 600 emplois ont été supprimés sur les deux dernières années et près de 2 000 suppressions supplémentaires sont

prévues. Un agent s'occupe d'environ 200 à 250 chômeurs, contre 150 il y a un an et demi, et jusqu'à 300 dans certaines agences d'Ile-de-France ou de Bretagne. En conséquence, un chômeur doit attendre deux mois pour bénéficier d'un début de prise en charge.

Les difficultés de Pôle emploi sont la conséquence d'une fusion réalisée à la hâte entre

les salariés des Assedics et ceux de l'ANPE au moment où, en 2008, le chômage explosait. Les stages express censés permettre aux uns et aux autres de se familiariser avec le métier qu'ils ne connaissaient pas ont été insuffisants et source d'erreurs au détriment des chômeurs.

À cela s'est ajoutée la politique du gouvernement, qui consiste à ne pas remplacer une partie de ceux qui partent en retraite et à préférer une politique du chiffre à un accueil des chômeurs rendu dans de bonnes conditions. « On n'a plus le temps de s'occuper vraiment des demandeurs d'emploi, de leurs dossiers », dénoncent les grévistes. Et l'encadrement se

plaint du temps trop long qu'on passe avec une personne. »

Les chômeurs se retrouvent livrés à eux-mêmes, avec un central d'appel pour seul moyen de contact avec Pôle emploi puisqu'il n'y a plus de ligne directe. Au bout du fil, ils trouvent des salariés en CDD remplacés tous les six mois après quatre jours de formation et ne pouvant donner que des réponses types. L'exaspération qui en résulte pousse parfois des chômeurs à des actes de désespoir.

Les salariés de Pôle emploi dénoncent un manque criant de moyens financiers et humains, d'autant plus néfaste pour eux-mêmes et pour les

chômeurs qu'ils accueillent que le chômage explose à nouveau. Selon le SNU, il faudrait augmenter les effectifs de 30%.

La politique de Sarkozy et Fillon consiste à laisser les coudees franches aux patrons pour licencier. Et que leur importe que les travailleurs de Pôle emploi soient surchargés de travail et les chômeurs délaissés !

Cette grève est un cri d'alarme. Comme les autres travailleurs, ceux de Pôle emploi n'ont d'autre solution que de défendre collectivement leurs conditions de travail et ils méritent le soutien de tous les travailleurs.

Jacques FONTENOY

• Net Éclair –Roissy

Une bonne lessive à faire

À l'aéroport de Roissy, la fermeture d'une entreprise de nettoyage, Net Éclair, jette une lumière crue sur les pratiques patronales.

Depuis des années, Net Éclair avait le monopole du nettoyage du linge des avions, employant 43 salariés. Africains et Indiens en majorité, dont une partie de sans-papiers qui avaient dû se battre pour être régularisés. Il a fallu une grève en 2008, avec occupation de l'entreprise, pour obtenir des contrats de travail réguliers pour tous, des augmentations de salaire et des garanties avec des élections professionnelles et la création du syndicat CGT.

Peu après, une autre

entreprise, aidée par ADP (Aéroports de Paris), est venue sur le marché. Le prix de la couverture nettoyée, qui était alors à 41 centimes, est passé à 35 centimes. Pour l'emporter, Net Éclair en a proposé 25, mais c'est BH Catering qui a finalement emporté le marché en proposant 21 centimes. Et encore, dans un autre contrat, une compagnie parvient à faire traiter ses couvertures pour 17 centimes, un prix imbattable proposé... par un Centre d'aide par le travail employant des salariés handicapés.

Le patron de Net Éclair, se prétendant en difficulté, est alors parti sans laisser d'adresse. Le personnel, laissé sans

nouvelles, a occupé l'entreprise pendant trois semaines.

Le patron a finalement reparu... pour déposer le bilan. Un liquidateur a été nommé au tribunal de commerce de Bobigny. Les salariés qui s'étaient déplacés au tribunal ont entendu le patron dire qu'il n'avait plus d'argent et ne pouvait plus payer ses salariés. Mais, durant toutes ces années, n'a-t-il pas accumulé suffisamment pour avoir pu créer des unités en



province ? Sans parler de ce que les travailleurs ont découvert durant l'occupation : entre autres que sa femme était payée par l'entreprise, alors que les salariés ne l'avaient jamais vue.

Ce qu'on appelle leur justice a tranché et les salariés seront licenciés. Le patron,

parti s'occuper de ses autres entreprises sans être inquiet pour les dégâts humains qu'il provoque, s'en lave les mains. Si ce n'est pas là un système qui protège les patrons voyous, alors qu'est-ce que c'est ?

Correspondant LO

• Aéroport de Roissy

Pas facile de manger les cinq fruits et légumes par jour

À l'aéroport de Roissy, cela fait des années que la direction d'ADP sous-traite à tout va. Et si les salariés de l'aéroport ont des vestiaires et des cantines, comme dans toute entreprise normale, il n'en va pas de même dans la sous-traitance.

En horaire décalé, travaillant sept jours sur sept, les pauses sont courtes. Mais sans cantine, comment font les

salariés ? Beaucoup amènent leur gamelle ou leur Tupperware, et sinon ils font comme les passagers. Mais d'année en année, tout ce qui est sandwiches, brioches, croissants, McDonald's, etc. a subi de sacrées augmentations. Plus moyen d'avoir quoi que ce soit à moins de 5 euros, et plus aucune réduction, même avec le badge Roissy. C'est déjà du vol pour les passagers, mais pour les salariés c'est de l'arnaque pure.

Il y a des entreprises qui donnent des tickets restaurant mais certaines, comme ICTS, organisent le travail en vacations de 4 h 45, juste la limite pour ne pas avoir à en payer. Et en plus cette entreprise ne les donne jamais à l'heure. Ainsi par exemple le 8 novembre, certains d'entre eux n'avaient encore reçu ni feuille de paye ni tickets restaurant. D'un autre côté, la direction doit penser qu'ils n'en ont pas besoin, puisqu'au terminal 2A ils

n'ont pas non plus de salle de repli pour se reposer et manger au chaud.

Dans une autre société, SCH, on ne s'embête pas avec le Code du travail. Pas de salle de repli non plus, une toute petite salle sans chaise ni table. Là aussi, ils doivent penser que les salariés sont de purs esprits, car ils donnent les pauses en fin de poste, ce qui veut dire qu'ils ont alors travaillé six ou sept heures d'affilée sans

s'arrêter, ou se débrouillent pour manger n'importe quoi derrière une machine.

À la Brink's pendant des années, si la direction accordait une pause, elle la retirait du salaire, ce qui est illégal. Heureusement, les salariés ont fini par obtenir gain de cause.

En bref, si dans les aéroports les passagers ne sont pas toujours bien traités, c'est pire encore pour le personnel.

Correspondant LO

• Groupe PSA Peugeot Citroën

L'annonce de la suppression de 6 800 emplois

Les travailleurs expriment leur colère

Mardi 15 novembre, plus de cinq cents travailleurs des usines PSA de la région parisienne sont venus manifester devant le siège social du groupe, avenue de la Grande-Armée à Paris, pour protester contre le dernier plan de la direction annonçant la suppression de 6 800 postes de travail en Europe, soit 10 % des effectifs.

Ce jour-là se réunissait le Comité central d'entreprise qui devait décliner ce plan au niveau français. En France, ce sera la suppression de 5 000 emplois, 1 900 à la production et 3 100 hors production (cadres, ingénieurs, techniciens), dont 900 postes en CDI et 2 200 postes chez les prestataires des bureaux d'études. Le CCE a aussi annoncé la fermeture du centre de pièces de rechange de Melun, où il reste encore 86 travailleurs après les multiples départs forcés (ce que la direction nomme départs volontaires). Ce sera donc pour ceux-ci des licenciements secs.

C'est l'usine d'Aulnay-sous-Bois en Seine-Saint-Denis qui était le site le plus représenté à ce rassemblement. Effectivement, depuis la révélation en mai dernier du projet de la direction de fermer cette usine d'ici la fin de l'année 2012, la résistance s'organise. Régulièrement les travailleurs se réunissent dans les ateliers pour réfléchir à la manière de riposter à la guerre que la direction leur mène. Et de nombreux travailleurs ont choisi de faire grève et de participer à cette manifestation du 15 novembre.

À Aulnay, tous les syndicats y appelaient, sauf deux, CGC

et CFTC, qui ont cependant fini par la soutenir. Huit cars ont conduit les centaines de travailleurs au pied du siège parisien pendant que se tenait le Comité central. Plusieurs autres centres de la région parisienne étaient aussi représentés, comme celui de la Garenne-Colombes (centre d'études), les usines de Saint-Ouen, de Poissy, le transporteur Gefco, l'emboutisseur Magnetto.

Des représentants de l'usine de Sevelnord dans le Nord, aussi menacée de fermeture, ont pris la parole et ont annoncé qu'ils organisaient une manifestation le 19 novembre à Valenciennes. Le représentant de Peugeot à Sochaux a aussi salué ce rassemblement. Tous insistent pour dire la nécessité de se battre tous ensemble, tous syndicats et toutes catégories de travailleurs confondus. Un communiqué de soutien du syndicat CGT de l'usine PSA de Madrid, aussi menacée de fermeture, a été lu.

Il faut empêcher la fermeture d'usines et imposer que le travail soit réparti entre les différents sites. Il faut refuser que certains « crèvent au boulot pendant que d'autres crèvent au chômage », comme l'a dit le représentant de la CGT de PSA Poissy, l'autre grosse



usine où une forte augmentation de la production est prévue en même temps que la fermeture de l'usine d'Aulnay. Et c'est tout naturellement que plusieurs représentants syndicaux ont défendu l'idée d'équilibrer équitablement les productions.

Avec ce plan, cette fois directement annoncé par la direction, c'est toutes les catégories de travailleurs du groupe qui sont concernées par les suppressions de postes : ouvriers mais aussi maîtrise, techniciens, cadres, ainsi que ceux qui resteront car ils auront le travail supplémentaire à faire.

Tous ont exprimé leur colère de voir ce groupe riche à milliards – il a reconnu lui-même avoir 11 milliards de trésorerie – chercher encore à faire des économies. Cela représente un pactole : c'est bien plus que les 8 milliards d'économies que cherche à réaliser par exemple

le dernier plan de Sarkozy ! Et ces milliards se rajoutent aux fortunes, pas forcément connues, amassées par les actionnaires et en particulier par la famille Peugeot depuis des années, accumulant les dividendes généreusement distribués par le groupe.

Devant les milieux patronaux, le PDG de PSA Philippe Varin annonce que le groupe va bien, qu'il investit, qu'il n'a jamais vendu autant de voitures et que son chiffre d'affaires a augmenté de 3,5 % depuis un an. Il pourrait ajouter qu'il a même pu augmenter son propre salaire de 400 % en 2010. Mais cela ne suffit pas, il veut encore « économiser pour financer la croissance », pour reprendre son expression. Mais la seule croissance dont il parle est celle des profits, pas celle de l'économie, sans quoi il ne fermerait pas des usines et ne licencierait pas !

Les pouvoirs publics ont fait semblant de s'émouvoir de tous ces plans de suppressions d'emplois. Plusieurs ministres et Sarkozy lui-même ont dit avoir demandé des explications au PDG. Ils ont fait semblant de croire à ses promesses, par exemple celle de ne fermer aucune usine, pour tenter d'éteindre la colère des travailleurs. Mais il n'y a rien à en attendre.

Dans cette énième crise du capitalisme pourrissant qui n'en finit pas de détruire les emplois pour enrichir une minorité d'actionnaires et de familles bourgeoises, la seule issue peut être une riposte massive et générale des travailleurs. Ce rassemblement était une étape qui doit en préparer d'autres.

Correspondant LO

• Philips Nevers

Les travailleurs ne veulent pas être « bradés »

Les travailleurs de Philips à Nevers viennent de faire trois jours de grève. Ils ne veulent pas de la Holding Bavaria qui doit reprendre l'usine.

Le groupe Philips a décidé de se séparer de son entreprise de Nevers, qui compte 174 travailleurs. On y fabrique des luminaires industriels, et la production se porte bien puisqu'elle est supérieure aux prévisions. Pendant l'été, des intérimaires ont été embauchés pour faire face aux commandes.

Mais en septembre le nouveau directeur,

embauché pour six mois, a annoncé que Philips ne voulait plus de l'usine et cherchait un repreneur. Cela fait aussi deux ans que la direction poussait à des départs volontaires avec prime, et les derniers sont partis fin octobre. Tout laisse à penser que Philips a décidé depuis longtemps de fermer l'usine. Il est même question de regrouper toute la production française en Hongrie, « pour rester compétitifs », dit la direction.

Le groupe Philips va très bien, les résultats sont en hausse (plus un milliard

d'euros en 2010) et la branche éclairage du groupe affiche un résultat en progression de 700 000 euros. L'usine de Nevers, qui produit 1,8 million de luminaires par an, a un chiffre d'affaires en progression.

En octobre, les travailleurs de Philips ont débrayé et sont allés manifester devant la préfecture. Le préfet a reçu les délégués syndicaux, il a compati, mais il n'avait évidemment pas de solution.

Pendant ce mois d'octobre, il y a eu quatre jours chômés et tout d'un coup,

début novembre, un repreneur s'est fait connaître : la Holding Bavaria. Pour faire bonne figure, Philips a rapatrié des productions de Chine et d'Europe de l'Est, 14 intérimaires ont été embauchés.

Mais les travailleurs, voulant savoir qui est ce repreneur et quel est leur avenir, se sont mis en grève le 10 novembre. Ils ont appris que cette holding est un groupe financier qui n'est là que pour faire de l'argent. Philips s'est engagé à fournir du travail la première année, puis de façon dégressive

jusqu'en 2016. Ensuite, il faudrait que les travailleurs de Philips se transforment en concepteurs, commerciaux et démarcheurs, pour trouver eux-mêmes du travail à faire !

Un vote a été organisé et la reprise par Bavaria a été refusée par la quasi-unanimité des travailleurs. La grève a continué lundi 14 et mardi 15 novembre. Les travailleurs de Philips veulent montrer à la direction qu'ils ne veulent pas de n'importe quelle solution et exigent des garanties.

Correspondant LO

• Hôtel-Dieu de Paris

Une réorganisation aux dépens des patients

L'Assistance publique-Hôpitaux de Paris, qui regroupe trente-sept établissements différents à Paris et dans sa banlieue, est soumise, comme tous les autres hôpitaux du pays, à de sévères mesures d'économies.

Depuis 2010, elle est soumise à une réorganisation importante dont l'élément principal est le regroupement administratif des hôpitaux en seulement douze pôles hospitaliers. Cela permet à l'administration de supprimer de nombreux services ou activités et devrait entraîner la suppression

de 4000 emplois sur les 90000 de l'AP-HP. Cette évolution a des répercussions directes sur la qualité des soins apportés aux patients. Ce qui se passe à l'hôpital de l'Hôtel-Dieu en ce moment en est l'illustration frappante.

Dans le cadre de cette réorganisation, l'Hôtel-Dieu, hôpital situé sur l'île de la Cité au cœur de la capitale, a été regroupé avec deux autres hôpitaux. Les cuisines et les laboratoires y ont été supprimés. Tout est maintenant livré par coursier depuis l'hôpital Cochin, ce qui peut entraîner des retards liés à la circulation dans Paris. C'est dorénavant l'activité

chirurgicale et radiologique d'urgence qui est menacée. La nuit ou le week-end, les patients nécessitant des échographies ou même des opérations devront être emmenés dans un autre hôpital en urgence.

Dans certains départements peu peuplés, on invoque la trop faible activité pour justifier la fermeture d'un service d'Urgences ou d'une maternité. Ce sont plusieurs dizaines de kilomètres qui sont imposés aux patients à leurs risques et périls pour trouver un service ouvert. Mais il est aberrant aussi que dans les grandes villes les services d'Urgences, qui ont tous une forte activité, ne disposent

pas de tous les moyens techniques pour traiter les patients dans de bonnes conditions. Dans des cas plus graves, comme par exemple les grossesses extra-utérines, même un transport de dix minutes peut tourner à la catastrophe.

La réorganisation de l'Hôtel-Dieu, telle qu'elle est réalisée, rend dangereux le service des Urgences du centre de Paris. Cette situation résume à elle seule l'absurdité et la dangerosité de la politique menée par les responsables des hôpitaux de Paris, dans le cadre de la politique de restrictions décidée par le gouvernement.

Jean POLLUS

• Novartis – Bâle (Suisse) Résultats records... et suppressions d'emplois

Le laboratoire suisse Novartis a publié le 25 octobre ses résultats pour le troisième trimestre, en saluant son «excellente performance financière»: un bénéfice net progressant de 7% à 1,79 milliard d'euros et un chiffre d'affaires en hausse de 18%.

Le laboratoire annonçait dans la foulée 2 000 suppressions d'emplois, dont 1 100 en Suisse: 760 à Bâle et 320 à Nyon dans le canton de Vaud, où le site de production sera fermé. Près de 12 500 travailleurs sont employés chez Novartis en Suisse. Au total, un salarié sur douze devrait perdre son poste dans le pays. Le deuxième pays touché par ces mesures sera les États-Unis.

Pour se justifier, Novartis invoque la crise mondiale de la dette, des expirations de brevets, la pression des prix sur les médicaments ou encore un franc suisse trop fort. Ne manquant pas de culot, il se permet même de déclarer que ces mesures seraient nécessaires à sa mission «qui est de fournir des médicaments innovants aux malades». Mais qui pourrait croire que ce n'est pas, au contraire, la recherche du profit qui guide les décisions de la direction de Novartis ?

Mille travailleurs ont manifesté à Bâle samedi 29 octobre, à l'appel du syndicat suisse UNIA. Ils ont parcouru le centre-ville avec une banderole sur laquelle s'affichait le slogan «Sauver les places de travail au lieu de maximiser les profits».

Après les suppressions d'emplois chez Swissmetal, Harlan et Huntsmann, l'annonce de Novartis a choqué. D'autres manifestations devraient suivre, tellement cette annonce suscite indignation et colère.

Correspondant LO

• Green Sofa – Dunkerque Menaces sur l'emploi

Depuis juin 2011, l'emploi des 124 salariés de Green Sofa à Dunkerque est menacé. L'entreprise fabrique des canapés pour un seul client, Ikea. La direction invoque des prix trop faibles et un manque de trésorerie. Voilà pour la version patronale. En réalité, les patrons ont depuis deux ans au moins l'idée de se débarrasser de l'usine aux moindres frais.

Jusqu'à l'an passé, l'entreprise appartenait au groupe Parisot, de la famille de la présidente du Medef. Parisot Dunkerque a été vendu en fin 2010 à un cousin, avec comme condition d'en changer le nom. Au passage, selon un rapport d'experts comptables, en tant qu'actionnaire principal le groupe Parisot a puisé 1,1 million d'euros dans la caisse. Dans le même temps, le groupe rachetait une usine en Roumanie, qui a connu une forte progression de son chiffre d'affaires.

Pendant les sept années qui ont précédé la cession, l'usine a été d'autant plus bénéficiaire que, située en zone franche, elle a été exonérée de taxe professionnelle.

Le groupe Parisot s'en met plein les poches: alors, qu'il prenne sur ses profits présents et passés pour assurer l'avenir du personnel!

Serge VIARD

• Incident gazier à Paris

Suppression sur le gaz, basse pression sur la sécurité

Dans les beaux quartiers de Paris, secteur Michel-Ange-Auteuil du 16^e arrondissement, un grave incident s'est produit le 21 octobre: des conduites de gaz se sont trouvées en surpression, provoquant des explosions et détériorations.

Le réseau de distribution, prévu pour 21 millibars de pression, a dû supporter 600 millibars, soit près de trente fois plus! Cinq kilomètres de canalisations ont été détériorés, des robinets de sécurité ont été arrachés, des compteurs détruits, des chaudières et gazières mises hors d'état, il y a eu quelques débuts d'incendie dans des logements, des caves et des cages d'escalier. Des commerces ont été bloqués.

Heureusement, ce désastre n'a pas fait de victimes. 1 100 abonnés ont été privés de gaz et, pour les secteurs les plus touchés, la reprise du fonctionnement n'était prévue que vers la mi-novembre. Mais la remise en état complète du réseau devrait durer des semaines, sinon des mois. La Ville de Paris a mis à la disposition des habitants des «points douche» dans les gymnases et piscines du 16^e qui sont, précisons-le, accessibles avec justificatif de domicile, et pas aux éventuels SDF.

Pourquoi cet accident? Tout simplement parce qu'entre le réseau de transport sous haute pression et le réseau de distribution basse pression, il existe un dispositif comportant une pièce mécanique de sécurité, qui a subi une avarie.

Cela se passerait mieux si

ces pièces, dont la fragilité est reconnue, étaient changées chaque année, comme le prévoit le constructeur. Ce n'est malheureusement plus le cas. Et il y en aurait seize dans Paris.

Ce manque d'entretien va de pair avec la diminution du personnel parisien, évaluée par la CGT à près de 50% en dix ans.

Cet accident a frappé des beaux quartiers parisiens, mais il peut se produire à peu près n'importe où. D'ailleurs il y en a eu d'autres de ce type: un à Bordeaux, avec 16 bars injectés dans un réseau de 4 bars, et un à Arras, avec 4 bars envoyés dans un réseau prévu pour 21 millibars.

Autant dire que le risque est partout et l'irresponsabilité de GDF Suez totale.

Correspondant LO

• Hausse du smic de 19 centimes d'euro

Salaire Minimum Infiniment Court

Le smic va être automatiquement augmenté de 2,1% au 1^{er} décembre, a annoncé la direction générale du Travail, afin de suivre l'inflation qui est elle aussi de 2,1% sur un an. En janvier dernier, il avait été revalorisé de 1,6% pour le même motif, vu qu'il n'y a eu aucun «coup de pouce» depuis quatre ans.

Derrière ces pourcentages se cache la réalité des chiffres: les smicards toucheront 19 centimes d'euro en plus par heure de travail, 33 centimes en tout sur l'année. Et il s'agit du salaire

brut! Si on ramène au salaire net, il faut diminuer cette somme d'environ un quart... et prendre une calculatrice pour savoir quelles folies un smicard pourra s'offrir avec cette poussière d'euro.

Un travailleur sur dix est payé au niveau du smic, ce qui est insuffisant pour vivre, même si l'emploi est à temps plein. Et quand on vient nous dire que les smicards voient leurs revenus suivre le rythme de l'inflation, c'est les prendre pour des imbéciles, et avec eux l'ensemble des travailleurs qui

ne vivent que de leur salaire. Si le prix de quelques produits électroniques a baissé ces dernières années, on n'achète pas un téléviseur neuf tous les mois. En revanche, quand on va faire ses courses au supermarché, on constate chaque mois que le chariot est de moins en moins plein pour la même somme déboursée.

Le maigre pouvoir d'achat des smicards diminue avec le temps. C'est voulu et organisé par les patrons et par ceux qui nous gouvernent.

M. L.

• **Novembre 1831**

La révolte des canuts et l'irruption de la classe ouvrière « Vivre en travaillant ou mourir en combattant »

Le 21 novembre 1831 marqua le début de la révolte des ouvriers tisserands de Lyon, qu'on appelait les canuts. Pour la première fois la classe ouvrière, mobilisée sous ses propres mots d'ordre, apparut comme la classe sociale à même de bouleverser l'ordre social bourgeois sur la base de la défense de ses propres intérêts. Si cette révolte allait réveiller la haine des possédants, elle allait aussi ouvrir la voie au mouvement ouvrier naissant, à la recherche des voies de la libération sociale.

À peine un an plus tôt, en juillet 1830, les ouvriers des faubourgs parisiens avaient été l'aile marchante de l'insurrection qui avait chassé du pouvoir le roi Charles X. Alors s'était mis en place un pouvoir dominé par la bourgeoisie de la banque et de la finance, sous l'égide de son représentant politique, le roi-citoyen Louis-Philippe.

La société changeait. La révolution industrielle initiée en Angleterre, avec le développement des grandes usines, prenait son envol en France. Avec le développement de l'industrie la classe ouvrière gagnait en nombre. Mais ces nouveaux prolétaires découvraient en même temps la misère de masse et la violence sans limites des bourgeois, prêts à tout pour s'enrichir le plus vite possible.

Bourgeois et ouvriers

Le comportement des patrons de la soie, industrie dominante à Lyon, deuxième ville de France, illustrait bien la nature de cette classe bourgeoise. Il y aurait eu de 30 000 à 40 000 canuts dans le seul secteur de la Croix-Rousse, et de 60 000 à 80 000 ouvriers au total pour toute la ville. On comptait 8 000 chefs d'atelier organisant le travail dans chaque structure et, face à eux, 1 400 patrons soyeux. Sous Charles X, avant les journées de Juillet, les ouvriers de la soie gagnaient entre 4 et 6 francs pour 13 heures par jour. En septembre 1831, ce salaire était tombé à moins d'un franc pour 18 heures par jour. Les femmes et les enfants, nombreux dans les ateliers, et qui

allaient être l'avant-garde de la révolte, étaient encore plus misérablement payés.

Pour enrayer la résistance ouvrière face aux agressions patronales, l'article 291 du code pénal, héritier de la loi Le Chapelier que les révolutionnaires bourgeois avaient imposée très tôt dans la Révolution française, interdisait aux ouvriers le droit de s'associer pour défendre leurs intérêts économiques.

De l'organisation à l'insurrection

Mais les canuts, comme de nombreux ouvriers d'autres corporations, à Lyon et dans tous les centres industriels du pays, bravèrent cet interdit et s'organisèrent par milliers dans des organisations mutualistes, comme le Devoir mutuel pour les canuts. Car si le démarrage de l'insurrection fut spontané, il fut précédé par des mois de mobilisation et d'organisation. Le jeune prolétariat prenait conscience de sa force et de sa cohésion.

Les canuts, après avoir élu leurs représentants, imposèrent des négociations pour relever les salaires, où se retrouvèrent 22 délégués des canuts face à 22 patrons soyeux. À l'issue de celles-ci, un nouveau tarif fut fixé avec l'aval du préfet: une augmentation de 60% de leur salaire était officialisée, ce que tous, y compris les patrons, considéraient comme raisonnable, vu les marges de profits soutirées jusque-là. Début octobre 1831 ce nouveau tarif entra en application. Mais l'accord fut remis en cause par 104 patrons de la soie, moins de 10% du total. Ceux-ci firent appel au gouvernement, qui décréta l'annulation de l'accord, car contraire à la fameuse loi Le Chapelier. La réponse fut le soulèvement du prolétariat lyonnais.

Les ouvriers maîtres de la deuxième ville de France

Le 21 novembre, après avoir désarmé la Garde nationale de la Croix-Rousse, composée en partie des patrons de la soie, les milliers d'ouvriers insurgés descendirent vers la ville derrière leur étendard proclamant « Vivre en travaillant ou mourir en combattant ». En se répandant dans les quartiers ils rallièrent très vite la masse des autres ouvriers.

Les troupes se disloquaient au contact des insurgés qui, après avoir fait prisonnier le préfet et le général commandant les troupes, se retrouvèrent maîtres de la ville. D'autant que les généraux restants eurent tôt fait d'ordonner le repli hors de la ville de toutes les troupes sur lesquelles ils pouvaient encore compter. Les combats firent une centaine de morts.

préfets de France: « Lorsque le législateur a remis les armes aux citoyens (la Garde nationale), il a voulu armer la propriété, la liberté régulière, l'industrie contre tout ce qui peut la menacer. » Pour revenir dans la ville, les généraux réfugiés aux alentours attendirent les renforts envoyés de Paris, commandés par le maréchal Soult, qui entra dans Lyon le 3 décembre à la

sachant qu'il n'y a de remèdes pour eux que la patience et la résignation. » De son côté un conseiller d'État exprimait au même moment dans un journal la conscience des bourgeois sur la portée de l'événement: « La sédition de Lyon a révélé un grave secret, celui de la lutte intestine qui a lieu dans la société entre la classe qui possède et celle qui ne possède pas. Notre société commerciale a sa plaie, comme toutes les autres sociétés; cette plaie ce sont les ouvriers. Point de fabrique sans ouvriers et, avec une population d'ouvriers toujours croissante et toujours nécessaire, point de repos pour la société. (...) Les barbares qui menacent la société ne sont point au Caucase; ils sont dans les faubourgs de nos villes manufacturières. » À partir de là l'appareil d'État, royaliste ou républicain, se devait de terroriser les ouvriers quand ceux-ci osaient contester l'ordre bourgeois.

Le 9 avril 1834, le prolétariat lyonnais allait se soulever à nouveau, avec à sa tête les canuts. Il fallut cinq jours de bataille pour faire tomber la forteresse révolutionnaire de la Croix-Rousse. Thiers, le chef du gouvernement, donna l'ordre aux 15 000 soldats de sévir sans ménagements. On allait relever 1 200 morts. Les ouvriers parisiens qui se soulevèrent alors en solidarité avec leurs frères de Lyon subirent eux aussi une répression violente.

Le mouvement ouvrier avait pris son envol et rien ne pourrait plus l'arrêter, pas même la répression la plus féroce. Après les canuts, en Angleterre des centaines de milliers d'ouvriers rassemblés dans toutes les villes ouvrières allaient faire vivre le grand mouvement chartiste. Et en 1847 un jeune intellectuel allemand, Karl Marx, allait donner une base théorique à cette aspiration à l'émancipation sociale. Son *Manifeste du parti communiste*, écrit avec Friedrich Engels, montra que cette « classe des ouvriers » était justement la classe qui pouvait en finir une fois pour toutes avec l'exploitation de l'homme par l'homme en instaurant une société nouvelle, communiste. Suivant les pas de ces premiers combattants, la classe ouvrière prenait conscience de sa force, de ses intérêts propres et de sa mission historique.

Paul SOREL



Les insurgés bénéficiaient de la sympathie de la grande masse de la population. Les témoins rendirent compte de l'abnégation, de la détermination, de l'enthousiasme des ouvriers combattants, tout particulièrement de celui des femmes et des plus jeunes, de leur générosité aussi vis-à-vis des vaincus. Il n'y eut aucune représaille ni mise à sac.

Pendant deux semaines les canuts restèrent les maîtres de la ville. Le chef du gouvernement, Casimir Perier, craignant la contagion dans le pays, adressa alors une circulaire à tous les

tête de 20 000 soldats et 150 canons. L'ordre bourgeois ainsi rétabli, le nouveau tarif fut définitivement annulé. Dix leaders des canuts arrêtés alors furent très vite jugés... et immédiatement acquittés.

La seule classe pouvant mettre à bas la bourgeoisie et son système

Cette formidable démonstration de force de la classe ouvrière fit enrager les porte-parole de la bourgeoisie. Casimir Perier déclara à la Chambre des députés après la reconquête de Lyon: « Il faut que les ouvriers

• Budget de l'Outre-mer

Toujours des cadeaux aux plus riches

Le gouvernement a dévoilé son plan de financement pour l'Outre-mer pour les deux ans qui viennent. Celui-ci, comme tous les choix et décisions qu'il prend, sent la rigueur pour les classes populaires.

Le budget de l'Outre-mer subit une baisse de 56 millions d'euros, tout en restant majoritairement dédié au patronat. Près de la moitié du budget, soit 1,144 milliard, pourrait être rangée dans la rubrique « soutien aux entreprises », puisqu'il s'agit d'un ensemble de cadeaux, sous forme notamment d'exonérations de cotisations sociales patronales, de réductions d'impôts sur les sociétés, d'abattement des taxes foncières pouvant aller jusqu'à 100 %, etc.

La ministre de l'Outre-mer, Marie-Luce Penchard, a prétendu faire de l'emploi et du logement ses deux priorités.

Mais le montant de la ligne budgétaire unique (la «LBO») pour 2012 et 2013 qui finance le logement social n'augmente absolument pas. Elle stagne à 274,5 millions d'euros par an. Ce n'est pas avec une telle somme que pourront être résolus les difficiles problèmes du logement. Aux dires d'un rapport du Sénat, il faudrait pour tout l'Outre-mer bâtir 45 000 logements par an, loin des 6 000 en moyenne qui ont été construits durant les cinq dernières années.

Alors que Penchard ne tarit pas d'éloges sur les bienfaits de la défiscalisation pour la construction des logements sociaux, elle reconnaît dans le même temps que, «*contrairement à certaines affirmations, c'est bien la LBU qui est le moteur de la production de logements sociaux, et non la défiscalisation*». Un aveu tardif, qui souligne néanmoins que tous les cadeaux faits aux riches

n'avaient d'autre but que de les satisfaire. Toutes les sommes dont ils ont bénéficié dans le cadre de la défiscalisation Seliier Outre-mer, et qu'ils continueront à percevoir jusqu'à la fin de l'année 2012, auraient été bien plus utiles à abonder les crédits d'État pour le logement social.

Quant à l'emploi, il reste lui aussi le parent pauvre du budget. La seule promesse est l'augmentation l'an prochain du nombre de places de stages au SMA (Service militaire adapté), de 1 000 par rapport à 2011. L'aide à l'insertion atteint péniblement les 224 millions d'euros, soit à peine un cinquième de ce qui sera offert au patronat. Cette différence à elle seule témoigne de la politique du gouvernement : servile vis-à-vis des riches, dure et méprisante à l'égard des classes populaires.

Émile GRONDIN

• Indemnités parlementaires

Un foyer de résistance contre les attaques au pouvoir d'achat

Il faut rendre justice à « notre » gouvernement – une fois n'est pas coutume – il lui arrive, outre les intérêts des actionnaires qu'il défend en permanence, de défendre les intérêts d'une autre catégorie attaquée dans ses revenus.

Ainsi, ces jours-ci, le gouvernement s'est prononcé contre la proposition d'un député, de droite d'ailleurs, qui voulait faire adopter par l'Assemblée nationale la diminution de 10 % de l'indemnité

parlementaire. En ce temps de crise et de rigueur, expliquait-il, il faut montrer l'exemple.

Quel mobile l'avait incité à faire une telle proposition ? Un sens du sacrifice hors du commun ? Ou un malin calcul qui lui permettait de prévoir que la majorité de ses collègues refuseraient de voter cette proposition ? En tout cas, c'est ce qui se produisit. Il y a eu, de l'UMP au Parti socialiste, un sursaut, une majorité pour dire non à cette mesure. On respire !

« Nos » élus n'auront donc pas à pointer aux Restaurants du cœur ou autres associations caritatives.

Contrairement à ce que prétendent des mauvaises langues, il n'est pas vrai que, dans le pays, « tout fout le camp ». Il y a encore une poignée d'hommes, et quelques femmes, qui résistent contre ceux qui voudraient remettre en cause leur pouvoir d'achat.

Jean-Pierre VIAL



Meetings avec Nathalie Arthaud

Candidate de Lutte Ouvrière

à l'élection présidentielle



Douai

jeudi 17 novembre à 18 h 30
Maison des Associations
Avenue des Potiers

Bordeaux

samedi 19 novembre à 15 h
à la fête de Lutte Ouvrière,
Salle 47, rue Son-Tay

Vaux-en-Velin

mardi 22 novembre à 19 h 30
Salle Victor-Jara
Rue Lésire

Arles

mercredi 23 novembre à 18 h 30
Salle Jean-et-Pons-Dedieu,
62, rue du Quatre-Septembre

Troyes

jeudi 24 novembre à 20 h
Amphithéâtre du Petit-Louvre

Montluçon

samedi 26 novembre à 17 h 30
Centre Athanor

Figeac

mardi 29 novembre à 20 h
Salle Roger-Laval (ancien CES)
2, rue Victor-Delbos

Perpignan

mercredi 30 novembre à 20 h
Salle des Libertés, rue Bartissol

Chalon-sur-Saône

jeudi 8 décembre à 19 h
Maison des syndicats – salle n°3

Albi

samedi 10 décembre à 18 h
Hôtel Chiffre
50, rue Séré-de-Rivière
(près de la place du Vigan)

Rodez

dimanche 11 décembre à 15 h
Salle du parking Foch
boulevard Gally